

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITÉ ABDELHAMID IBN BADIS - MOSTAGANEM



FACULTÉ DES SCIENCES ET DE LA  
TECHNOLOGIE  
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE



## MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER ACADEMIQUE

**Filière :** Architecture

**Spécialité :** Architecture

THEME : POLE DE GOUVERNANCE DE LA VILLE DE MOSTAGANEME

PROJET : MOSQUEE CONTEMPORAINE

**Présenté par :**

- Bachir abdelhadi

**Encadré par :**

- Dr ROUBAI CHORFI Nabil
- Mm ABOU Dahbia

**Année universitaire : 2024 /2025**

# *Dédicace*

*Dans le cadre de l'élaboration de ce mémoire qui clôture mon cycle d'études,  
Je dédie ce travail*

*A mes très chers parents, Qui n'ont jamais cessé, de formuler des prières à mon  
égard, de me soutenir, de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs.  
Vous avez toujours cru en moi, c'est grâce à vous que je suis là, j'ai beaucoup  
de chance d'avoir des parents comme vous, sans doute les meilleurs.*

*A mes très chères sœurs, J'ai beaucoup de chance de vous avoir dans ma vie,  
vous êtes ma famille et mes amis, chacun d'entre vous à participer de près ou de  
loin, je vous en suis très reconnaissantes, je vous aime fort.*

*A mes grands-parents, Puisse Dieu vous donné santé et longue vie pour vous  
avoir aussi longtemps auprès de nous.*

*A toute ma famille, a tous ceux que j'aime et qui m'aiment au retour.*

.

# *Remerciement*

*Nous remercions avant tout Dieu le Tout puissant qui nous a donné la force, le courage et la volonté pour réaliser ce travail.*

*Nous tenons à exprimer nos profonds remerciements à nos encadrants Monsieur NABIL ROUBAI CHORFI et Madame ABOU DAHBIA*

*pour l'encadrement, leurs conseils précieux et encouragements ainsi que leur disponibilité lors de l'élaboration de cette étude.*

*Nous remercions également tous les enseignants du département d'architecture de l'université de Mostaganem en particulier notre enseignante de 3<sup>ème</sup> année Madame BENMHAMED Nourelhouda*

*Nous souhaitons exprimer nos remerciements à tous les membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail.*

*Un grand merci à tous les membres de ma famille pour leur présence, leurs encouragements et leur suivi et soutien tout au long du déroulement de notre projet.*

*Enfin, nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin dans l'accomplissement de notre travail.*

## Résumé

Face aux défis posés par la dispersion des services administratifs dans la ville de Mostaganem, qui réduit l'efficacité de la gestion publique et complique l'accès des citoyens aux services, ce mémoire propose une réflexion sur la création d'un pôle de gouvernance centralisé. Situé sur le site stratégique de l'ancienne friche industrielle de la SONIC, ce pôle vise à regrouper et valoriser les institutions étatiques, dans une perspective de renouveau urbain et de meilleure lisibilité institutionnelle.

La première partie du mémoire développe les enjeux d'un tel pôle à l'échelle urbaine, en analysant l'intégration territoriale, la mixité fonctionnelle, la complémentarité des structures (administratives, religieuses, commerciales, archivistiques et résidentielles), ainsi que la valorisation du foncier abandonné. Cette analyse vise à définir un cadre cohérent, lisible et efficace, répondant aux besoins des citoyens et à ceux des institutions.

La seconde partie est consacrée à l'étude du projet architectural d'une mosquée multifonctionnelle implantée au sein du pôle. Ce lieu culturel, culturel et social est conçu pour répondre aux exigences contemporaines tout en s'appuyant sur des références architecturales islamiques traditionnelles. L'organisation spatiale rigoureuse, l'intégration des espaces de prière, éducatifs, commerciaux et d'ablution, ainsi que la prise en compte des besoins des usagers, illustrent une volonté d'allier identité, fonctionnalité et modernité.

## Abstract

Faced with the challenges posed by the dispersion of administrative services in the city of Mostaganem, which reduces public management efficiency and complicates citizens' access to services, this thesis proposes a reflection on the creation of a centralized governance hub. Located on the strategic site of the former SONIC industrial wasteland, this hub aims to regroup and enhance state institutions, with a view toward urban renewal and improved institutional visibility.

The first part of the thesis develops the stakes of such a hub at the urban scale by analyzing territorial integration, functional mix, the complementarity of structures (administrative, religious, commercial, archival, and residential), as well as the valorization of abandoned land. This analysis seeks to define a coherent, legible, and efficient framework that meets the needs of citizens and institutions alike.

The second part is devoted to the architectural study of a multifunctional mosque integrated within the hub. This religious, cultural, and social space is designed to meet contemporary requirements while drawing on traditional Islamic architectural references. The rigorous spatial organization, integration of prayer areas, educational, commercial, and ablution spaces, as well as consideration of user needs, reflect a desire to combine identity, functionality, and modernity.

This thesis thus highlights the importance of rethinking public and religious space within a comprehensive approach, reconciling heritage, modernity, and urban development.

## المخلص

في ظل التحديات التي تفرضها تشتت الخدمات الإدارية في مدينة مستغانم، مما يقلل من كفاءة الإدارة العامة ويصعب وصول المواطنين إلى الخدمات، يقدم هذا البحث دراسة حول إنشاء قطب حكومي مركزي. يقع هذا القطب في موقع استراتيجي يتمثل في المنطقة الصناعية السابقة لـ "سونيك"، ويهدف إلى تجميع المؤسسات الحكومية وتعزيزها، مع النظر في تجديد حضري وتحسين الرؤية المؤسسية.

تتناول الجزء الأول من البحث قضايا هذا القطب على المستوى الحضري من خلال تحليل التكامل الإقليمي، والتنوع الوظيفي، وتكامل البنى (الإدارية، الدينية، التجارية، الأرشيفية، والسكنية)، فضلاً عن استغلال الأراضي المهجورة. تهدف هذه الدراسة إلى وضع إطار متماسك وواضح وفَعَال يلبي احتياجات المواطنين والمؤسسات على حد سواء.

أما الجزء الثاني فيُكرّس لدراسة التصميم المعماري لمسجد متعدد الوظائف مدمج ضمن هذا القطب. يُعتبر هذا الفضاء مكاناً دينياً وثقافياً واجتماعياً، صُمم لتلبية المتطلبات المعاصرة مستنداً إلى المراجع المعمارية الإسلامية التقليدية. تعكس التنظيم المكاني الدقيق، ودمج مناطق الصلاة، والمساحات التعليمية والتجارية وأماكن الوضوء، بالإضافة إلى مراعاة احتياجات المستخدمين، رغبة في الجمع بين الهوية والوظائف والحدائق.

يوضح هذا البحث أهمية إعادة التفكير في الفضاء العام والديني ضمن مقاربة شاملة تجمع بين التراث والحدائق والتنمية الحضرية.

# Sommaire

## Table des matières

Sommaire .....	7
Table des tableaux.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
genèse du projet et étapes de conception .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Partie I : .....	12
Pôle de gouvernance pour la ville de Mostaganem.....	12
1. Introduction générale : .....	13
2. Problématique : .....	14
3. Objectifs du projet : .....	14
4. Les avantages d'un pôle de gouvernance : .....	16
5. Les contraintes d'un pôle de gouvernance : .....	16
6. Analyse du site – Localisation : .....	17
6.1. Présentation de site SONIC : .....	17
6.2. Environnement du site SONIC : .....	17
7. Analyse du site – Approche historique : .....	18
8. Analyse du site – Approche morphologique : .....	19
8.1. Délimitation du site : .....	19
8.2. Topographie du site : .....	22
9. Analyse du site – Approche séquentielle : .....	23
10. Étude de cas : La Défense, Département des Hauts-de-Seine : .....	24
10.1. Présentation du projet : .....	25
10.2. Contexte territorial et historique : .....	26
10.3. Morphologie et organisation spatiale : .....	26
10.4. Fonctionnement et programme : .....	27
10.5. Analyse architecturale : .....	28
10.6. Synthèse et enseignements pour notre projet : .....	29
11. Programme proposé : .....	29
11.1. Les fonctions du programme : .....	29
12. Genèse du pôle de gouvernance : .....	31
13. Résultat final : .....	32
.....	32

14.	Conclusion .....	34
Partie 2 : .....		35
La mosquée contemporeine .....		35
Approche théorique .....		36
1.	Introduction .....	36
2.	Evolution chronologique des mosquées .....	37
2.1.	Les débuts à Médine : la mosquée originelle (622) .....	37
2.2.	L'époque califale et l'expansion (VII <sup>e</sup> – IX <sup>e</sup> siècle) .....	37
2.3.	L'âge d'or des mosquées (Xe – XVI <sup>e</sup> siècle) .....	38
2.4.	Modernité et contemporanéité .....	38
3.	Principaux éléments d'une mosquée .....	39
3.1.	Salle de prière .....	39
3.2.	Minbar (Le chair) .....	39
3.3.	Le Mihrab : .....	40
3.4.	La cours (sahn) .....	40
3.5.	Salle d'ablution .....	40
3.6.	Le minaret .....	41
4.	Fonctions socio-culturelles des mosquées .....	41
5.	Analyse des exemples thématique .....	42
5.1.	EXEMPLE 01 : la grande mosquée de dejnée .....	42
5.2.	EXEMPLE 02 : La grande mosquée d'Alger .....	44
5.3.	Synthèse .....	47
6.	Conclusion .....	47
Approche conceptuelle .....		48
1.	Introduction .....	48
2.	Analyse de l'assiette de projet .....	48
2.1.	L'emplacement dans le pôle de gouvernance .....	48
	.....	49
	.....	49
3.	La genèse de projet .....	49
3.1.	L'implantation du projet .....	49
3.2.	Processus de conception formelle de la mosquée .....	50
3.3.	Le traitement des façades .....	51
4.	La description du projet .....	53
4.1.	L'accessibilité .....	53
4.2.	L'organisation spatiale .....	55

5. Conclusion.....	62
Bibliographie .....	63
Annexe .....	65

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 Position du site de la SONIC dans le contexte urbain de Mostaganem .....	17
Figure 2 Environnement immédiat du site .....	17
Figure 3 Axe historique de la Sonic .....	18
Figure 4 Évolution du site – année 2006 .....	18
Figure 5 Évolution du site – année 2013 .....	18
Figure 6 Évolution du site – année 2017 .....	19
Figure 7 Évolution du site – année 2018 .....	19
Figure 8 Évolution du site – année 2024 .....	19
Figure 9 délimitation du site .....	20
Figure 10 L’accessibilité vers le site .....	20
Figure 11 Le système viaire autour du site .....	20
Figure 12 Les flux mécaniques et piétons à proximité du site .....	20
Figure 13 L’état des fonctions aux abords du site .....	21
Figure 14 Organisation spatiale du bâti et du non-bâti autour du site .....	21
Figure 15 Implantation du site SONIC en lien avec la topologie littorale .....	22
Figure 16 Coupe topographique montrant la position du site SONIC par rapport au niveau de la mer.....	22
Figure 17 Répartition spatiale des séquences d’observation sur le site .....	23
Figure 18 séquence 1.....	23
Figure 19 séquence 2.....	24
Figure 20 séquence 3.....	24
Figure 21 séquence 4.....	24
Figure 22 Quartier de la Défense .....	25
Figure 23 Île-de-France, quartier d'affaires de La Défense .....	26
Figure 24 Métropolisons la défense .....	26
Figure 25 Schéma d’organisation fonctionnelle du quartier de La Défense .....	27
Figure 26 Station Sully Morland Métro Paris Ligne 7 .....	27
Figure 27 Les 5 secteurs du plan de mise en sécurité de La Défense .....	28
Figure 28 Les différents accès du terrain .....	31
Figure 29 Les espaces agricole du terrain .....	31
Figure 30 La création d'une ligne du transport .....	31
Figure 31 La création des deux axe .....	32
Figure 32 Les différents projets du pole .....	32
Figure 33 Plan de masse du pôle de gouvernance .....	32
Figure 34 Les différents espaces du pôle de gouvernance .....	33
Figure 35 : la mosquée de Médine .....	37
Figure 36 : plan arabe mosquée de damas.....	38
Figure 37 : salle de prière .....	39
Figure 38 : minbar .....	39
Figure 39 : mihrab .....	40
Figure 40 : la cour .....	40

Figure 41 : la salle d' ablution.....	40
Figure 42 : le minaret .....	41
Figure 43 : La grande mosquée de dejnée.....	42
Figure 44 : Le plan de situation de la grande mosquée de dejnée .....	43
Figure 45 : le concept formel.....	43
Figure 46 : Le plan d'intérieur de la grande mosquée de dejnée .....	44
Figure 47 : identification de la grande mosquée d'Alger.....	44
Figure 48 : le plan de masse de la grande mosquée d'Alger .....	45
Figure 49 : plan de la grande mosquée d'AlgerR .....	46
Figure 50 : La carte de l'emplacement de la parcelle .....	48
Figure 51 : La carte de l'intersection avec l'esplanade principale .....	49
Figure 52 : La carte de la centralité de la parcelle.....	49
Figure 53 : schéma montre l'élévation de l'esplanade secondaire .....	49
Figure 54 : schéma montre l'implantation de la volumétrie principale .....	50
Figure 55 : schéma montre les étapes de la progression volumétrie .....	51
Figure 56 : La sculpture des arabesque .....	52
Figure 57 : Le motif appliquée sur les quatre façades de la mosquée .....	52
Figure 58 : rendu 3D de la mosquee .....	53
Figure 59 : Le plan de masse de la mosquée .....	54
Figure 60 : Plan de masse de la mosquée .....	55
Figure 61 ; les différents espaces de la mosquée .....	56
Figure 62 : plan de rez de chaussée .....	57
Figure 63 : la grande salle de prière.....	57
Figure 64 : plan R+1 R+2 R+3 .....	58
Figure 65 : mezzanine pour femmes .....	58
Figure 66 : plan R+4 R+7 .....	58
Figure 67 : salle de prière supplémentaire .....	58
Figure 68 Les plans de la bibliothèque.....	59
Figure 69 : la bibliothèque coranique .....	59
Figure 71 : classe éducative.....	61
Figure 72 : salle d'exposition.....	61
Figure 73 : salle d'ablution .....	61
Figure 74 : amphi théâtre .....	61
Figure 75 : Plan R-2 .....	61
Figure 76 :plan R-1.....	61

**Partie I :**

**Pôle de gouvernance pour la  
ville de Mostaganem**

---

## **1. Introduction générale :**

Dans un contexte où l'efficacité administrative et le développement territorial durable deviennent des enjeux majeurs, la création d'un pôle de gouvernance s'impose comme une réponse stratégique aux besoins croissants en matière de gestion publique. Un tel pôle représente une structure centralisée, pensée pour coordonner les fonctions essentielles de l'administration, tout en assurant une meilleure articulation entre les politiques publiques, les infrastructures et les dynamiques économiques.

Notre travail propose la conception d'un pôle de gouvernance pour la ville de Mostaganem, intégrant des équipements administratifs et des programmes complémentaires tels qu'un centre d'archives, une cité administrative, une cité d'affaires, un centre d'incubation, un hôtel d'affaires, ainsi que d'autres infrastructures nécessaires à la vie urbaine contemporaine. L'objectif est de regrouper des services gouvernementaux actuellement éparpillés sur le territoire de la ville afin de renforcer l'efficacité des services publics, tout en créant un levier de développement économique, social et culturel.

Au-delà de la simple centralisation administrative, ce projet vise à réinventer un espace urbain à forte valeur symbolique et fonctionnelle, en transformant une friche industrielle en un véritable moteur de requalification urbaine. Il ambitionne de concilier modernité architecturale et durabilité environnementale.

Cette recherche explore comment le design urbain et la programmation spatiale peuvent contribuer à une gouvernance plus efficace, tout en participant activement à la revitalisation du tissu urbain et à la construction d'une ville plus résiliente, inclusive et tournée vers l'avenir.

## 2. Problématique :

- **Problématique générale :**

La dispersion des services administratifs à Mostaganem limite l'efficacité de la gestion publique et l'accès des citoyens aux services essentiels. Dans ce contexte, la création d'un pôle de gouvernance apparaît comme une solution stratégique pour centraliser les fonctions étatiques, tout en soutenant un développement urbain durable.

Toutefois, sa mise en œuvre soulève des questions clés quant à son organisation spatiale, fonctionnelle et symbolique, avec l'ambition d'en faire un levier de transformation et de revitalisation urbaine.

Dans cette optique, plusieurs problématiques émergent :

**Comment organiser les structures de l'État au sein d'un pôle de gouvernance de manière à ce qu'elles soient complémentaires sur les plans fonctionnel, structurel et formel ?**

**Quelles installations spécifiques et quels services doivent être proposés pour répondre aux attentes des futurs usagers du pôle de gouvernance ?**

**Et enfin, Quel emplacement conviendrait le mieux pour accueillir un tel pôle de gouvernance ?**

- **Problématique spécifique :**

La mosquée, en tant que lieu central de rassemblement spirituel et culturel, joue un rôle clé dans cette dynamique. Son intégration au sein du pôle de gouvernance soulève alors des questions complexes liées à son organisation spatiale, fonctionnelle et symbolique. Il s'agit de concevoir un espace qui réponde aux exigences contemporaines tout en respectant l'identité architecturale locale et les besoins spécifiques de la population.

Ainsi, la problématique suivante se pose :

Comment concevoir une mosquée intégrée au sein du pôle de gouvernance de Mostaganem, qui soit à la fois un espace culturel, culturel et social, tout en s'articulant harmonieusement avec les fonctions administratives centralisées ?

Comment son organisation spatiale, fonctionnelle et symbolique peut-elle contribuer à renforcer la cohérence globale du pôle de gouvernance, tout en répondant aux besoins diversifiés des usagers et en favorisant la revitalisation urbaine de la zone ?

Enfin, quelles solutions architecturales et urbaines peuvent permettre d'assurer une intégration optimale de la mosquée dans cet ensemble, tant sur le plan formel que fonctionnel ?

## 3. Objectifs du projet :

L'objectif principal de ce travail est de **concevoir un pôle de gouvernance pour la ville de Mostaganem** qui regroupe, de manière stratégique et cohérente, les

principales structures étatiques, religieuses, commerciales et sociales, dans un ensemble urbain intégré, fonctionnel et accessible.

D'autres objectifs ressortent de ce premier :

- **Consolider les structures et les services de l'État dans un ensemble unifié** : Regrouper les différentes fonctions institutionnelles (structures administratives, religieuses, archivistiques, d'hébergement et de loisirs) au sein d'un pôle unique, en assurant leur complémentarité fonctionnelle et leur articulation spatiale.
- **Offrir une gamme diversifiée de services adaptés aux besoins des citoyens et des usagers** : Proposer un programme architectural riche et inclusif intégrant :
  - Une **mosquée** avec espaces pour le culte, l'enseignement religieux et la cohésion sociale,
  - Une **tour administrative** et une **cité administrative** regroupant les bureaux des différentes institutions gouvernementales,
  - Une **cité des affaires** pour les activités économiques et professionnelles,
  - Un **centre de congrès** pour accueillir des événements officiels et culturels,
  - Un **centre commercial** et une **esplanade urbaine** favorisant les interactions sociales et la détente, servant à dynamiser l'économie locale.
  - Des **espaces verts**, **aires de jeux**, et **aménagements publics** pour une meilleure qualité de vie,
  - Un **centre des archives** moderne et sécurisé pour la préservation de la mémoire administrative,
  - Des **résidences** et **hôtels** pour loger les fonctionnaires, visiteurs et délégations.
- **Concevoir un projet architectural et urbain intégré** : Élaborer une proposition qui articule les différentes fonctions autour d'un schéma clair et lisible, en favorisant les continuités urbaines, les mobilités douces, et l'intégration paysagère.
- **Répondre aux enjeux de gouvernance, de visibilité et de proximité** : Renforcer la présence de l'État dans la ville à travers un projet emblématique, facilitant les démarches administratives, valorisant les services publics et renforçant le lien entre les institutions et les citoyens.

#### **4. Les avantages d'un pôle de gouvernance :**

Un pôle de gouvernance présente de nombreux avantages. Il permet une **meilleure gestion administrative**, en centralisant les institutions et les services gouvernementaux, ce qui favorise une coordination plus efficace des politiques et des ressources.

Il contribue également au **développement économique** en attirant des investissements et en stimulant l'économie locale grâce à la présence de centres d'affaires, d'infrastructures modernes, et de services spécialisés.

**Le renforcement de la transparence** est un autre atout, car la réunion de plusieurs entités administratives en un seul lieu facilite le suivi et l'évaluation des actions gouvernementales.

De plus, un pôle de gouvernance favorise **l'innovation et la modernisation** en intégrant des technologies modernes et en promouvant des services publics innovants.

Il offre aussi **une accessibilité accrue aux citoyens**, qui peuvent ainsi bénéficier plus facilement des services administratifs, améliorant leur expérience et leur satisfaction.

Enfin, il **renforce l'attractivité de la région**, en la positionnant comme un centre administratif et économique dynamique.

#### **5. Les contraintes d'un pôle de gouvernance :**

Un pôle de gouvernance peut également présenter certaines contraintes. La **sensibilisation citoyenne** est nécessaire, car les citoyens pourraient avoir besoin d'être informés et familiarisés avec les nouvelles structures et services, ce qui peut nécessiter un effort supplémentaire en communication.

L'**acceptation sociale** peut aussi poser problème : l'implantation d'un tel pôle pourrait être mal accueillie par la population locale, notamment si elle implique des déplacements forcés ou des changements radicaux dans leur mode de vie.

En outre, un **changement culturel** peut être requis, car les nouvelles méthodes de travail ou l'introduction de technologies modernes peuvent demander un temps d'adaptation aux employés comme aux usagers.

## 6. Analyse du site – Localisation :

### 6.1. Présentation de site SONIC :

La zone étudiée est située au nord-ouest de la commune de Mostaganem, dans le secteur appelé « La Salamandre », à environ 2 kilomètres du port, ce qui lui confère une position stratégique favorable aux activités industrielles et logistiques. S'étendant sur une superficie totale d'environ 54 hectares, le site comprend 42 hectares occupés par l'ancienne usine de la SONIC (Société Nationale des Industries Cellulosiques) ainsi que 6 hectares de bâtiments couverts dédiés à la production et aux annexes.



Figure 1 Position du site de la SONIC dans le contexte urbain de Mostaganem

### 6.2. Environnement du site SONIC :

Le site SONIC s'insère dans un tissu urbain caractérisé par une mixité fonctionnelle et une accessibilité renforcée. Il est bordé au nord par le front de mer aménagé, le long du boulevard de la Salamandre, et connecté aux principales voies menant vers le centre-ville et les Sablettes. L'environnement immédiat se compose d'immeubles résidentiels de moyenne hauteur, d'équipements collectifs tels que la station de tramway et le complexe Metidji, ainsi que d'espaces publics récents favorisant la mobilité et l'attractivité du secteur

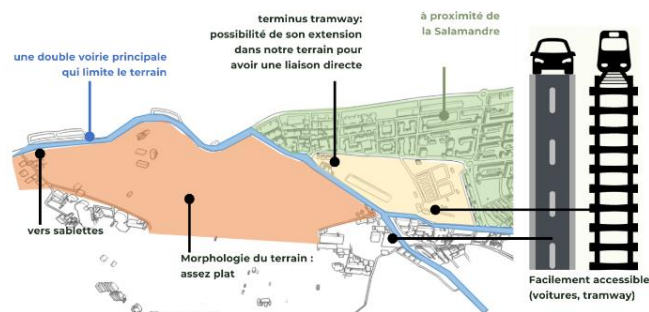


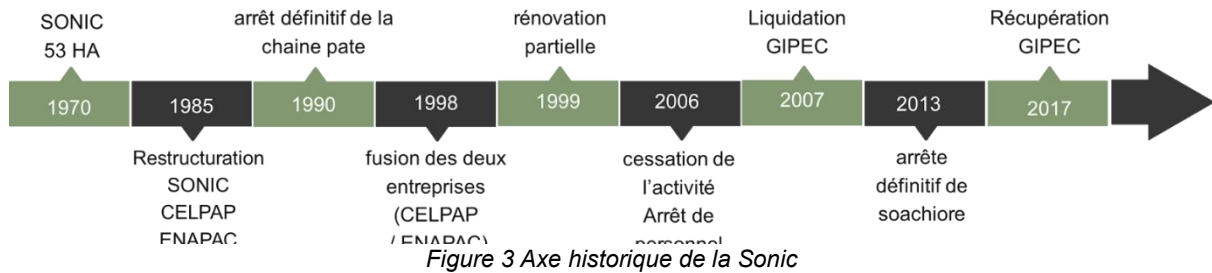
Figure 2 Environnement immédiat du site

## 7. Analyse du site – Approche historique :

Le 23 janvier 1968 : suite à la révolution industrielle ils ont décidé de créer la SONIC.

1970 : la création de l'usine avec un programme ambitieux d'implantation de complexes intégrés, unités de production, Sacherie, unités de transformation et centre de récupération et distribution, elle regroupe ait plusieurs unités à travers le territoire nationale (Baba Ali, Borj Bouarreridj).

1985 : la restructuration de la société mère Sonic par décret n°85191 du 23/07/1985. L'usine



de Mostaganem constituait le plus important investissement du pays de ce domaine.

1999 : rénovation partielle de la papeterie de Mostaganem.

Au cours de l'année 2006 :  
L'usine s'est arrêtée et le personnel fut libéré. Depuis cette date, l'unité de Mostaganem était en liquidation.



Figure 4 Évolution du site – année 2006

Au début de l'année 2013, L'unité de Soachlore spécialisée dans la production de L'hypochlorite de sodium (eau de Javel), arrête définitivement l'activité de la production.



Figure 5 Évolution du site – année 2013

Au cours de l'année 2014, débute les travaux de construction d'une station d'épuration dans la partie restante du site. En 2017, l'ouverture de la station d'épuration et la récupération de l'unité papeterie de Mostaganem GIPEC par les autorités publiques.



Figure 6 Évolution du site – année 2017

Suite à ces événements, les différents bâtiments et structures de la SONIC ont été démolie.



Figure 7 Évolution du site – année 2018

La figure I-7 représente les dernières images satellitaires du site, qui est actuellement vide avec des ruines de la Sonic près d'une station d'épuration.



Figure 8 Évolution du site – année 2024

## 8. Analyse du site – Approche morphologique :

### 8.1. Délimitation du site :

En analysant la morphologie du pôle de gouvernance, nous constatons que son territoire est clairement délimité. Au nord, il est en contact direct avec le tissu urbain existant, marquant une limite

artificielle liée à l'agglomération. Au sud, il est bordé par la Zone d'Extension Touristique (ZET) des Sablettes, ce qui traduit une autre limite construite à vocation différente. À l'est, les terres agricoles offrent une transition naturelle vers le paysage rural, tandis qu'à l'ouest, la mer forme une frontière naturelle et un repère fort du site. Ainsi, le pôle se distingue par une double identité, entre limites urbaines au nord et au sud, et richesse naturelle à l'est et à l'ouest.

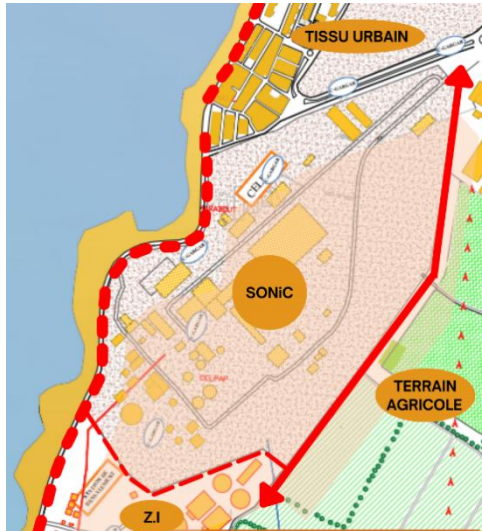


Figure 9 délimitation du site

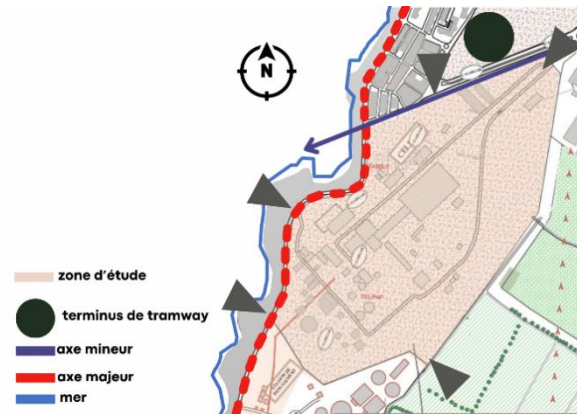


Figure 10 L'accessibilité vers le site

Le site bénéficie d'une accessibilité multilatérale, avec plusieurs points d'entrée répartis sur ses différentes limites. Cette configuration facilite les liaisons avec le tissu urbain environnant et renforce son potentiel de connexion.

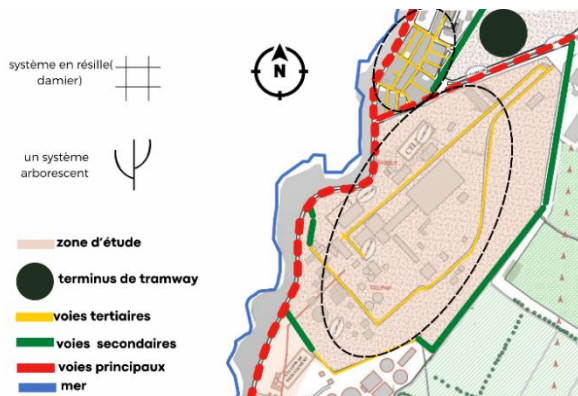


Figure 11 Le système viare autour du site

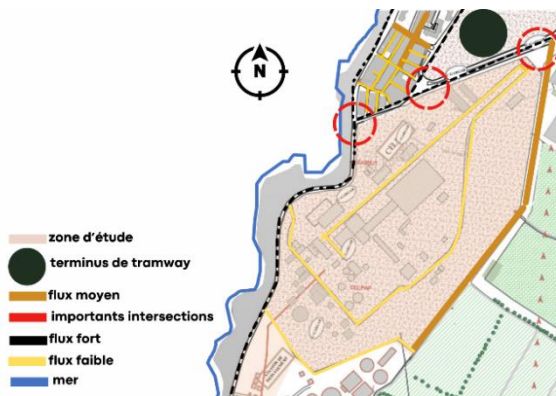


Figure 12 Les flux mécaniques et piétons à proximité du site

Le système viare du site combine deux logiques : une trame en damier qui structure les circulations principales de manière régulière, et un système arborescent qui assure une desserte hiérarchisée des différentes zones. Cette combinaison permet une bonne lisibilité et efficacité du réseau.

Les flux de circulation varient selon les zones. Le site présente des niveaux d'intensité différents, aussi bien pour les déplacements automobiles que piétonniers, et comporte plusieurs points d'intersection majeurs.

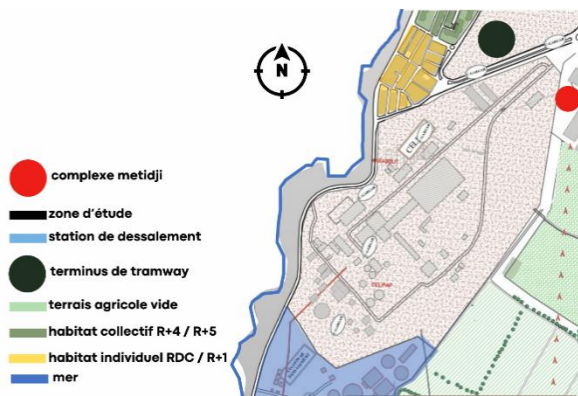


Figure 13 L'état des fonctions aux abords du site

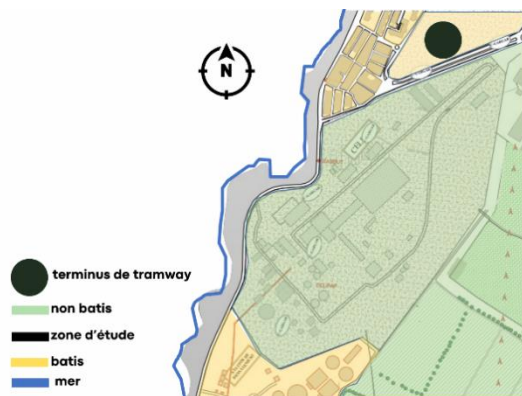


Figure 14 Organisation spatiale du bâti et du non-bâti autour du site

L'environnement bâti autour du site est principalement composé de constructions basses (RDC et R+1), avec une présence plus ponctuelle de bâtiments de hauteur moyenne (R+4, R+5), ce qui offre une transition douce avec le paysage environnant. Les fonctions autour du site sont diverses : on y trouve le complexe Metidji, une station de dessalement, des friches agricoles, ainsi que des zones résidentielles composées d'habitats collectifs et individuels. Cette mixité fonctionnelle enrichit le contexte urbain immédiat.

Le site comprend également des terrains agricoles non cultivés, qui représentent un potentiel de développement futur. Des zones d'habitat collectif marquent une densité résidentielle importante, tandis que la mer définit la limite ouest du site et renforce son attractivité paysagère.

La proximité d'un terminus de tramway constitue un atout en matière de transport collectif, renforçant l'accessibilité du site à l'échelle de la commune.

À l'intérieur même du site, on observe une diversité morphologique : des bâtis de tailles variées implantés selon une logique fonctionnelle, alternent avec des espaces non bâtis dispersés. Au nord, des constructions plus petites témoignent d'un tissu résidentiel individuel organisé selon un parcellaire traditionnel.

## 8.2. Topographie du site :

Nous observons que le terrain présente une pente douce, en contraste avec la forte déclivité de la zone qui descend vers la mer. Au centre du site, un plateau a été aménagé à la suite des travaux de terrassement réalisés pour l'implantation de l'usine Sonic.

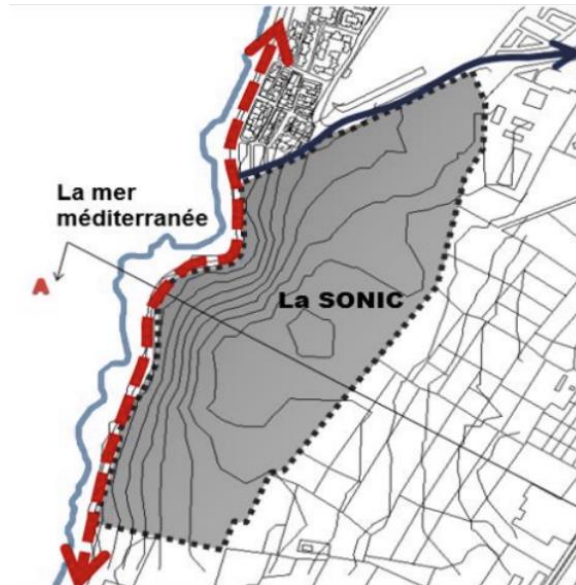


Figure 15 Implantation du site SONIC en lien avec la topologie littorale

Avec une altitude de 25 mètres par rapport au niveau de la mer, la falaise permet une perspective ouverte sur la mer jusqu'à l'horizon.

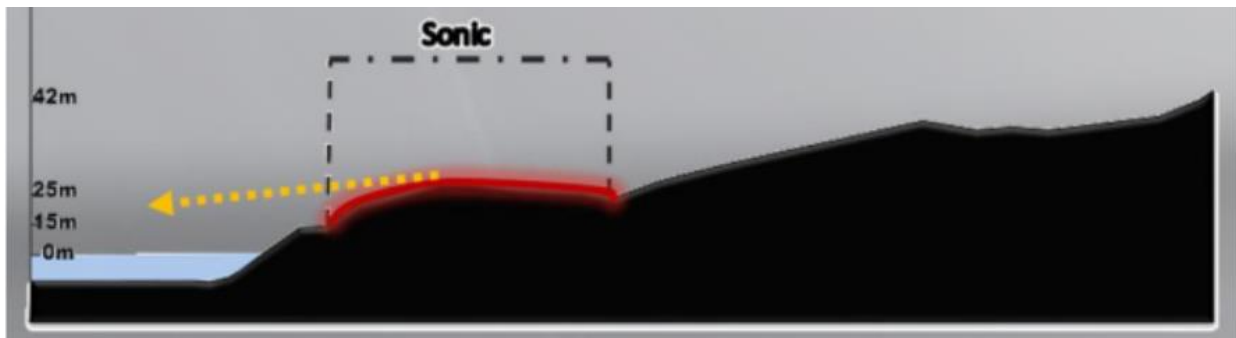


Figure 16 Coupe topographique montrant la position du site SONIC par rapport au niveau de la mer

## 9. Analyse du site – Approche séquentielle :

Nous avons pris six différentes séquences pour réaliser une analyse séquentielle du site, chaque séquence révèle la manière dont le parcours s'organise en lien avec le terrain et son contexte

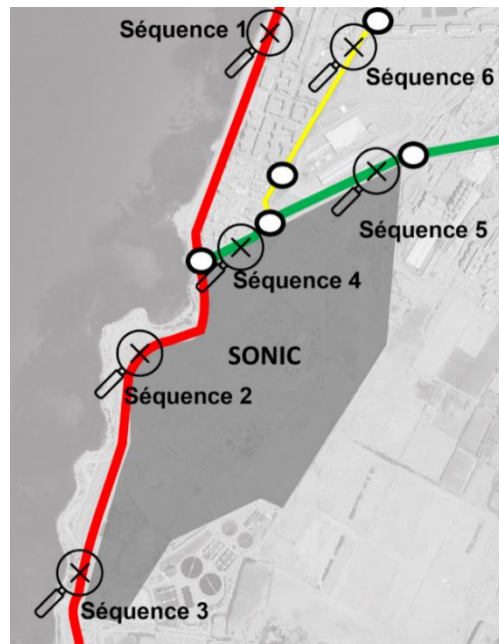


Figure 17 Répartition spatiale des séquences d'observation sur le site

La séquence 1 nous fait découvrir le front de mer à travers un cheminement progressif. Le champ visuel est ouvert, bien que limité à droite par les restaurants. Nous percevons une organisation urbaine typique des zones côtières, avec une séparation claire entre habitat et commerce, soulignant la vocation touristique. Le boulevard bordé de palmiers et de lampadaires nous guide dans une ambiance calme, renforcée par la faible circulation et le paysage aride. L'environnement reste peu urbanisé, ce qui accentue cette impression de tranquillité.



Figure 18 séquence 1

Dans la 2ème séquence, Le regard est naturellement attiré par la route, qui nous sert de fil conducteur, les lignes de la route, les lampadaires et les pylônes électriques créent une séquence visuelle qui nous guide vers l'horizon. Ce rythme régulier et ces repères alignés renforcent notre perception de la profondeur et de la perspective, nous invitant à poursuivre le regard toujours plus loin dans le paysage.



Figure 19 séquence 2

La 3ème séquence est une séquence visuelle nous guide vers la mer. Les dunes de sable marquent une pause dans cette progression linéaire et ajoute une dimension naturelle à la composition. Nous avons ainsi une vision d'un espace urbain en bord de mer, où la nature et l'aménagement urbain se rencontrent harmonieusement, créant un équilibre entre les éléments bâtis et le paysage naturel.

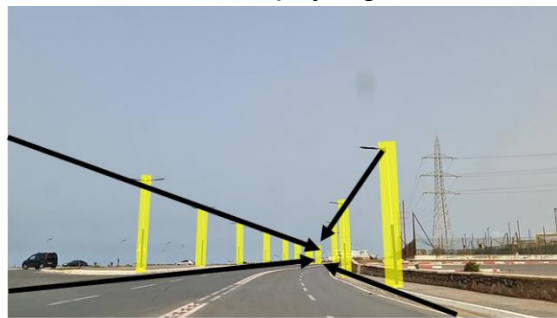


Figure 20 séquence 3

Dans la 4ème séquence, nous remarquons la présence de quelques espaces verts et d'un mur en pierre, ce qui apporte une touche de nature au sein de ce paysage urbain. Cela souligne la relation complexe entre l'homme et son environnement, et nous amène à réfléchir sur l'équilibre fragile entre le développement urbain et la préservation de la nature.



## 10. Étude de cas : La Défense, Département des Hauts-de-Seine :

### 10.1. Présentation du projet :

Le projet étudié est Le quartier de la Défense de Paris, ce projet est particulièrement pertinent dans le cadre de notre étude sur les pôles de gouvernance et d'affaires avec objectif d'une Smart City car il illustre à grande échelle les défis d'intégration métropolitaine, de diversification fonctionnelle et de gouvernance urbaine complexe. Nous analyserons successivement : le contexte territorial et historique, la morphologie urbaine, le fonctionnement programmatique, l'analyse architecturale, la pertinence du projet, puis nous proposerons une synthèse critique et des éléments à tirer pour notre projet.

La Défense est le premier quartier d'affaires d'Europe. Il est situé dans les Hauts-de-Seine sur les territoires de 3 villes : Puteaux, Courbevoie et Nanterre. Les bâtiments les plus connus aujourd'hui sont la Grande Arche et le CNIT. D'autres tours sont emblématiques des diverses époques de développement du quartier : tours Initiale et Europe pour la première génération, GAN et Areva pour la deuxième Génération, Total pour la troisième. Les deux tours jumelles Hermitage Plaza domineront la Défense avec leur 323 mètre, soit un mètre de moins que la tour Eiffel.



Figure 22 Quartier de la Défense

## 10.2. Contexte territorial et historique :

La Défense est localisée à l'ouest de Paris, sur un axe historique reliant le Louvre à l'Arche de la Défense, au cœur d'une zone densément urbanisée de l'Île-de-France.

Historiquement, La Défense est née d'une volonté d'extension du Quartier Central des Affaires parisien, dans un contexte de forte croissance économique après la Seconde Guerre mondiale.

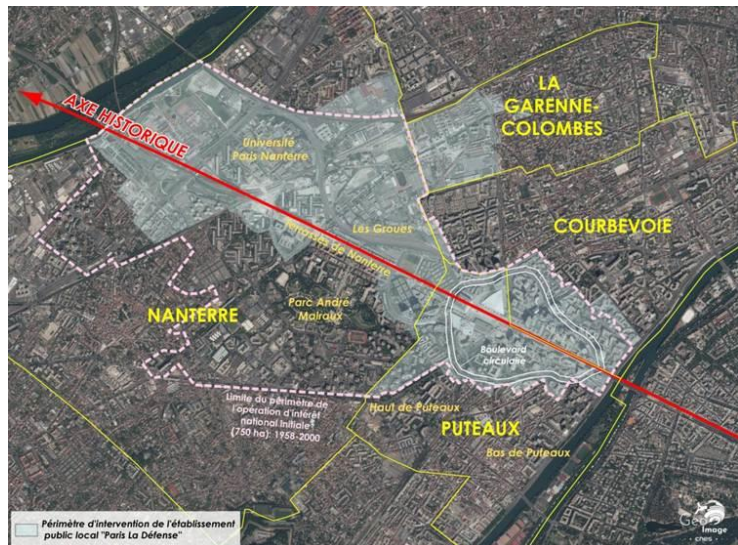


Figure 23 Île-de-France, quartier d'affaires de La Défense

## 10.3. Morphologie et organisation spatiale :

Nous observons une organisation orthogonale autour d'une dalle piétonne surélevée, marquée par la verticalité des tours alignées sur l'axe historique. La dalle offre de grands espaces piétons, mais reste isolée du tissu urbain. L'espace public, minéral, est ponctué d'art monumental, tandis que les espaces privés sont dans les tours. L'espace public sur la dalle est majoritairement minéral, parfois animé par des œuvres d'art monumental ; les espaces privés sont concentrés dans les tours.

Nous savons que le pôle de La Défense est le premier complexe d'échanges de transports en commun d'Europe, et son accessibilité est cruciale à plusieurs niveaux : aux liaisons internationales (LGV, aéroports, ports), à l'échelle métropolitaine pour faciliter l'accès à l'emploi et les échanges entre pôles, ainsi qu'au niveau local pour la logistique urbaine

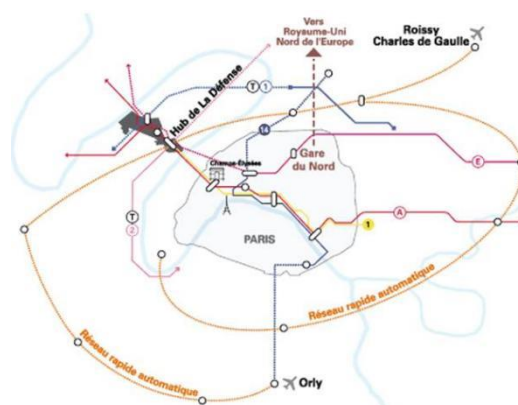


Figure 24 Métropolisons la défense

#### 10.4. Fonctionnement et programme :

La Défense accueille principalement des bureaux (environ 3,5 millions de m<sup>2</sup>), ainsi que des centres commerciaux, des logements, des équipements culturels et quelques espaces de loisirs. Les flux piétons se concentrent sur la dalle, tandis que la circulation automobile se fait en sous-sol. Le quartier est très bien connecté grâce au métro, RER, tramway, bus, Transilien, et bientôt le Grand Paris Express, qui le relie efficacement à Paris et sa métropole. Nous remarquons toutefois un déséquilibre entre semaine et week-end : le site est très actif en semaine, mais largement déserté le week-end, à cause de sa fonction tertiaire prédominante. La dalle, vaste espace public de 30 hectares, est réservée aux piétons et véhicules de secours, organisée selon l'axe historique et le relief naturel pour faciliter les circulations et la desserte des bâtiments. Historiquement, la dalle de Paris La Défense a été conçue pour séparer les fonctions à destination des usagers du quartier de celles à vocation techniques ou logistiques

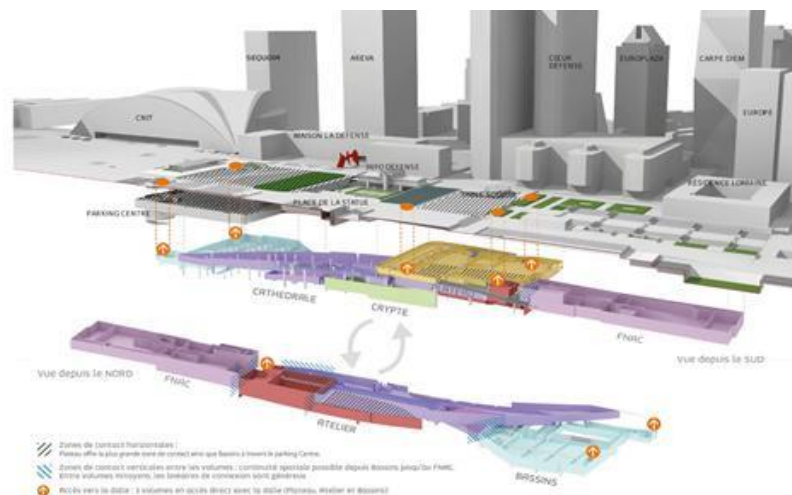


Figure 25 Schéma d'organisation fonctionnelle du quartier de La Défense

Sa proximité avec Paris, et surtout ses transports ont permis à ce quartier de se développer. Le quartier de la Défense est desservi par un réseau de transports en commun variés : métro, RER, Tramway, transilien et 16 lignes de bus. Ce sont plus de 450 000 voyageurs qui y passent quotidiennement.



Figure 26 Station Sully Morland Métro Paris Ligne 7

### 10.5. Analyse architecturale :

Le quartier de La Défense se distingue par son architecture futuriste, organisée autour d'une dalle piétonne centrale de 31 hectares. Nous observons une séparation claire des flux : les véhicules circulent sous la dalle ou en périphérie via un boulevard circulaire, tandis que les tramways, RER et métros se trouvent en sous-sol sur plusieurs niveaux. Cette organisation en « mille-feuille » permet la cohabitation quotidienne de centaines de milliers de voyageurs et illustre parfaitement le concept de ville fonctionnelle décrit par Le Corbusier dans sa charte d'Athènes.

La Dalle de la Défense, qui s'inscrit dans l'axe historique du Louvre à la Grande Arche, se divise en cinq secteurs.

Nous trouvons d'abord le carrefour de Neuilly, un secteur routier proche de Paris marqué par le pont de Neuilly et la ligne 1 du métro aérien.

Vient ensuite le bassin Takis, un lieu apprécié des travailleurs pour son panorama et ses espaces conviviaux avec food-trucks.

Puis l'esplanade, une allée plantée de platanes avec des zones de pique-nique et des tours basses.

Le quatrième secteur, la place de la Défense, est le cœur piéton bordé de hautes tours, où convergent les flux venant des gares et métros.

Enfin, le parvis de la Défense, vaste espace entouré du centre commercial Les Quatre Temps, du CNIT et de la Grande Arche.



Figure 27 Les 5 secteurs du plan de mise en sécurité de La Défense

## **10.6. Synthèse et enseignements pour notre projet :**

La Défense est un exemple ambitieux sur le plan économique, mais elle révèle des limites en termes de porosité urbaine, de mixité fonctionnelle et de continuité sociale. Pour notre projet, nous retenons l'importance de **concevoir des espaces à échelle humaine**, de **favoriser un maillage urbain cohérent**, de **mixer les fonctions économiques, résidentielles et culturelles** afin de créer un quartier vivant à toute heure, et de penser des structures souples et accessibles, adaptées à différents types d'usages et d'acteurs.

## **11. Programme proposé :**

### **11.1. Les fonctions du programme :**

#### **Fonctions administratives :**

**Tour administrative** : Siège des institutions centrales, assurant la concentration des instances majeures pour la gouvernance.

**Cité administrative** : Accueille les services publics essentiels (urbanisme, santé, éducation), facilitant l'accès pour la population.

**Centre des archives** : Espace dédié à la conservation, la numérisation et la consultation des documents officiels, garantissant leur accessibilité.

#### **Fonctions économiques :**

**Cité des affaires** : Regroupe bureaux, banques et espaces de coworking, moteur du développement économique et de l'emploi local.

**Centre d'incubation** : Offre un accompagnement aux startups et jeunes entreprises, soutenant l'innovation.

**Hôtel d'affaires & résidences** : Hébergement destiné aux fonctionnaires, délégations et visiteurs, avec logistique adaptée aux missions

#### **Fonctions culturelles, sociales et religieuses :**

**Mosquée** : Lieu de prière et d'enseignement, jouant un rôle de cohésion sociale et d'ancrage culturel dans le tissu urbain.

**Centre de congrès** : Accueille conférences et forums, assurant le rayonnement régional et international du site.

#### **Fonctions commerciales et urbaines :**

**Centre commercial & esplanade** : Espaces de commerce, de restauration et de détente, animant le quartier et offrant des services quotidiens.

#### **Fonctions environnementales et de loisirs :**

**Espaces verts & loisirs** : Parcs, aires de jeux et promenades qui contribuent à la qualité de vie et à un environnement sain.

**Voiries, stationnements, accès** : Infrastructures assurant la fluidité des mobilités et l'accessibilité multimodale.

**Réserves foncières** : Espaces disponibles pour anticiper et répondre aux besoins futurs en extension ou en adaptation

Nous avons choisi de concevoir ce projet dans une logique de centralisation stratégique, en regroupant les institutions majeures afin de faciliter la gestion, renforcer l'interopérabilité des services et améliorer leur accessibilité pour les citoyens. Nous valorisons un ancien site industriel (SONIC) au fort potentiel de

requalification, situé au cœur d'un axe urbain structurant. Grâce à sa connexion intermodale, entre tramway, axes routiers et proximité du littoral, tout en nous assurons une accessibilité optimale.

Nous avons également intégré une mixité fonctionnelle en combinant des activités économiques, religieuses, sociales et culturelles, afin de créer un tissu urbain vivant et animé en continu. En misant sur la cité des affaires et le centre d'incubation, nous favorisons l'innovation locale et soutenons l'entrepreneuriat. En parallèle, la tour administrative, la mosquée et l'esplanade deviennent des repères identitaires forts qui incarnent la symbolique et la singularité de notre projet.

## 12. Genèse du pôle de gouvernance :

Un sous-sol sera aménagé sous la majeure partie du terrain afin d'optimiser l'espace disponible. Plusieurs accès et sorties seront prévus pour faciliter la circulation des piétons et des véhicules. Des passages spécifiques seront intégrés pour les urgences et les situations particulières. Des entrées réservées aux secours et à la maintenance compléteront le dispositif.

L'aspect agricole de l'environnement immédiat sera préservé aménageant des espaces verts selon les besoins du projet. Des aménagements paysagers seront créés autour de la piste existante pour renforcer l'intégration naturelle. L'ensemble vise à préserver l'équilibre écologique du site tout en améliorant son attractivité.

Nous allons Connecter la ligne du tramway de Salamandre au terrain par une nouvelle extension.

Cette liaison facilitera l'accès au site et renforcer son intégration au réseau de transport.

Elle favorise également une meilleure mobilité urbaine et une réduction de l'usage de la voiture



Figure 28 Les différents accès du terrain



Figure 29 Les espaces agricole du terrain



Figure 30 La création d'une ligne du transport

Notre premier geste architectural consiste à diviser le terrain en deux parties par une esplanade menant à la tour administrative, ce qui va créer le premier axe important de notre projet.

Cet axe sera aménagé en esplanade. Cette dernière structurera le projet.

Le deuxième geste consiste à créer une deuxième esplanade qui respecte l'orientation de la Qibla et menant à la mosquée.

Le reste des projets a été réparti dans les périphéries du notre pôle pour assurer une cohérence fonctionnelle entre les projets, par exemple l'hôtel d'affaires situé entre le cité d'affaires et le centre des congrès.



Figure 31 La création des deux axe



Figure 32 Les différents projets du pôle

### 13. Résultat final :



Figure 33 Plan de masse du pôle de gouvernance

Le plan de masse du pôle de gouvernance illustre l'implantation générale des différents bâtiments administratifs, équipements publics et espaces de services sur le site. Il organise la répartition fonctionnelle des zones (accueil, archives, bureaux, espaces publics) tout en assurant une circulation fluide et une lisibilité des accès pour les usagers.

Chaque espace y est représenté de manière distincte, permettant de comprendre comment les fonctions s'articulent entre elles, depuis les services internes jusqu'aux zones accessibles au public. La composition met en valeur les logiques de proximité, d'accessibilité et d'organisation fonctionnelle propres à un équipement institutionnel de cette envergure.

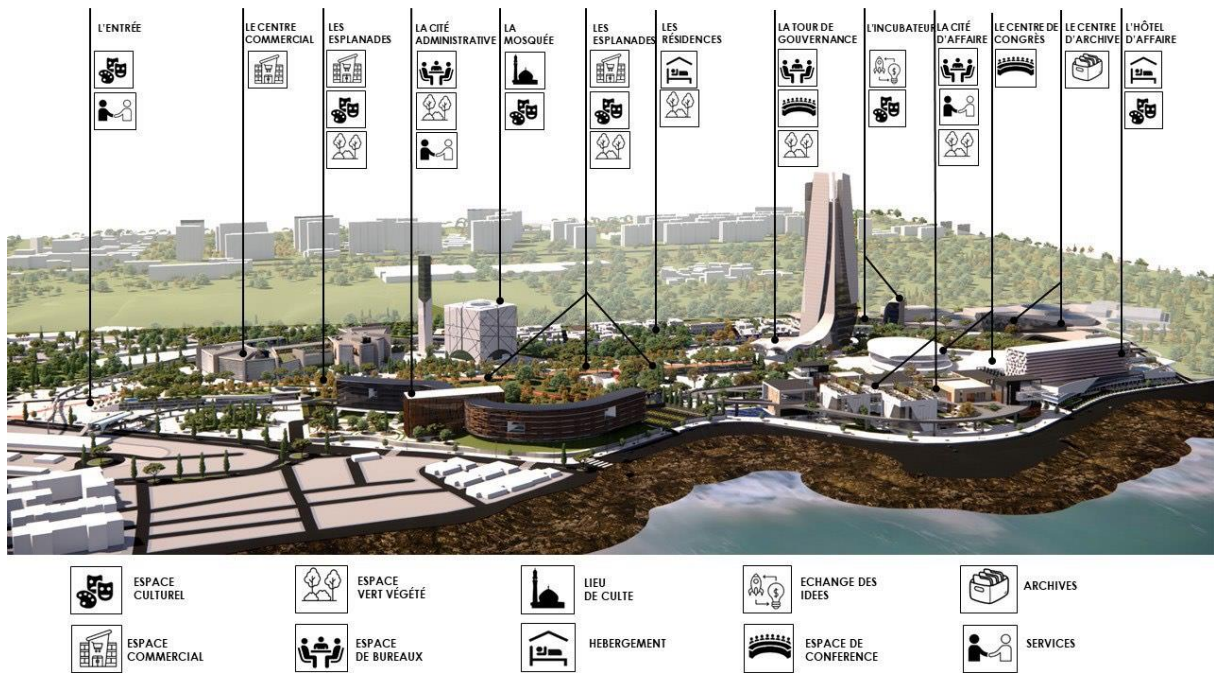


Figure 34 Les différents espaces du pôle de gouvernance

## 14. Conclusion

Le projet de pôle de gouvernance de Mostaganem constitue une réponse architecturale pertinente aux enjeux contemporains de gouvernance urbaine. Par la reconversion du site emblématique de l'ancienne usine SONIC, il réactive une friche industrielle en un noyau civique actif, valorisant la mémoire du lieu tout en répondant aux impératifs de durabilité, de centralité et de mixité fonctionnelle. L'intégration des fonctions institutionnelles, religieuses, économiques et sociales dans un ensemble architectural unifié traduit une volonté claire de décloisonner les usages urbains et de générer un espace ouvert au dialogue, à l'innovation et à l'inclusion.

L'analyse multi-échelle (topographique, morphologique, historique et urbaine) révèle la pertinence stratégique du site, situé à l'interface de plusieurs entités urbaines majeures. Cette position offre un fort potentiel d'accessibilité et de connectivité, renforçant la capacité du projet à structurer une nouvelle centralité métropolitaine. Inspiré par le modèle de La Défense, tout en dépassant les logiques sectorielles, le projet adopte une posture plus contextuelle, humaine et ancrée.

Toutefois, certains axes mériteraient d'être approfondis : la gouvernance des espaces publics, la hiérarchisation des parcours piétons, ainsi que la lisibilité des fonctions dans l'espace bâti pourraient être mieux articulées. De plus, l'enjeu de la transition écologique pourrait être renforcé par une stratégie environnementale plus explicite (gestion de l'eau, énergies renouvelables, matériaux locaux).

Pour aller plus loin, une réflexion sur la temporalité du projet phasage, évolutivité des programmes, appropriation citoyenne permettrait d'assurer sa résilience et sa pérennité. L'introduction d'outils participatifs ou de dispositifs d'urbanisme transitoire pourrait également nourrir une dynamique plus inclusive.

Ainsi, ce pôle de gouvernance ne se limite pas à une opération fonctionnelle : il devient un levier de transformation territoriale, un repère identitaire et un manifeste architectural au service d'une ville plus lisible, équitable et ancrée dans son temps.

## **Partie 2 :**

# **La mosquée contemporeine**

# Approche théorique

---

## 1. Introduction

Dans cette partie théorique, nous proposons une réflexion approfondie sur les concepts architecturaux, culturels et fonctionnels liés à la conception d'une mosquée contemporaine située au sein d'un pôle de gouvernance. Véritable lieu de culte et de rassemblement, la mosquée ne se limite plus à sa seule fonction religieuse, mais s'ouvre à des dimensions sociales, culturelles et éducatives, répondant aux attentes actuelles des citoyens tout en affirmant son ancrage spirituel.

Par sa présence, la mosquée contribue à l'identité du pôle en complémentarité avec les équipements majeurs tels que le centre commerciale, le centre administratif ou la cité résidentielle. Elle a une vision renouvelée de l'architecture religieuse, alliant symbolique et fonctionnalité, tradition et modernité.

Nous commencerons par définir ce qu'est une mosquée contemporaine, en mettant en lumière ses spécificités architecturales et ses évolutions récentes. Ensuite, nous analyserons ses fonctions principales ainsi que l'organisation spatiale de ses composantes. Nous poursuivrons par une étude des formes, des matériaux et de la volumétrie, qui influencent son esthétique et son intégration dans le tissu urbain. Enfin, cette réflexion théorique sera illustrée par des exemples thématiques de mosquées contemporaines, offrant une base solide pour comprendre les enjeux architecturaux et urbains de ce type d'édifice dans un contexte institutionnel.

### Définition

Donc premièrement Une mosquée est un lieu de culte où se rassemble la communauté musulmane pour les prières communes. Il s'agit du type de monument culturel le plus caractéristique de l'islam.

« L'architecture de la mosquée est un miroir de la société musulmane à travers les âges. » — *Hillenbrand (1994, p. 17)*

La **mosquée contemporaine** désigne une **interprétation actuelle du lieu de culte musulman**, intégrant les valeurs spirituelles de l'islam tout en **répondant aux exigences et aux dynamiques du monde moderne**. Elle ne se limite plus à sa fonction liturgique, mais tend à **devenir un espace multifonctionnel**, englobant des rôles **sociaux, éducatifs, culturels et parfois même économiques**. L'architecture de la mosquée contemporaine explore **de nouvelles formes, matériaux et technologies**, tout en s'inscrivant dans une **relecture critique de la tradition islamique**.

## 2. Evolution chronologique des mosquées

Dans cette section nous allons aborder l'évolution chronologique de la mosquée depuis la première mosquée de prophète jusqu'à contemporaine

L'évolution de la mosquée dans l'histoire du monde musulman reflète à la fois les transformations spirituelles, politiques et culturelles des sociétés islamiques. De l'espace rudimentaire de Médine à des édifices monumentaux dans les capitales contemporaines, l'architecture des mosquées incarne un dialogue permanent entre tradition, adaptation régionale et innovation.

### 2.1. Les débuts à Médine : la mosquée originelle (622)

La première mosquée de l'islam, construite par le Prophète Muhammad à Médine après l'Hégire en 622, constitue la matrice typologique de toutes les mosquées ultérieures. Son plan était d'une extrême simplicité : un enclos rectangulaire aux murs en brique crue, avec un toit de palmes reposant sur des troncs de palmier (Frishman & Khan, 2002, p. 28). Malgré cette simplicité structurelle, cette mosquée remplissait des fonctions multiples : espace de prière, tribunal, centre éducatif, lieu de débat politique et même hébergement pour les pauvres et les voyageurs.

Ce caractère multifonctionnel souligne le rôle de la mosquée comme noyau de la vie communautaire. La prière ne représentait qu'un aspect parmi d'autres de ses usages quotidiens. Cette centralité sociale et politique se maintiendra, avec des formes évolutives, tout au long de l'histoire islamique (Hillenbrand, 1994).

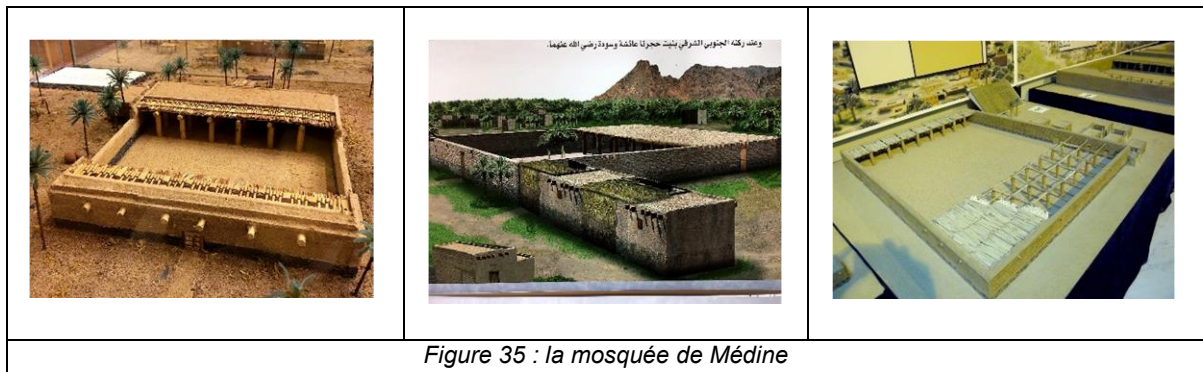


Figure 35 : la mosquée de Médine

### 2.2. L'époque califale et l'expansion (VII<sup>e</sup> – IX<sup>e</sup> siècle)

Avec l'expansion de l'empire islamique sous les Omeyyades et les Abbassides, l'architecture de la mosquée se codifie et s'agrandit. Des éléments essentiels apparaissent :

- le mihrab, niche orientée vers la Qibla ;
- le minbar, chaire d'où est prononcé le sermon du vendredi ;
- et surtout le minaret, tour d'appel à la prière dont les formes varieront selon les régions (Grabar, 1987).

L'exemple le plus emblématique de cette époque est la mosquée des Omeyyades à Damas (705), qui marque une rupture par son ampleur, son décor en mosaïque byzantine et son plan basilical transformé (Michell, 1995). Cette mosquée introduit la monumentalité dans l'architecture religieuse musulmane et inspire de nombreux modèles ultérieurs.

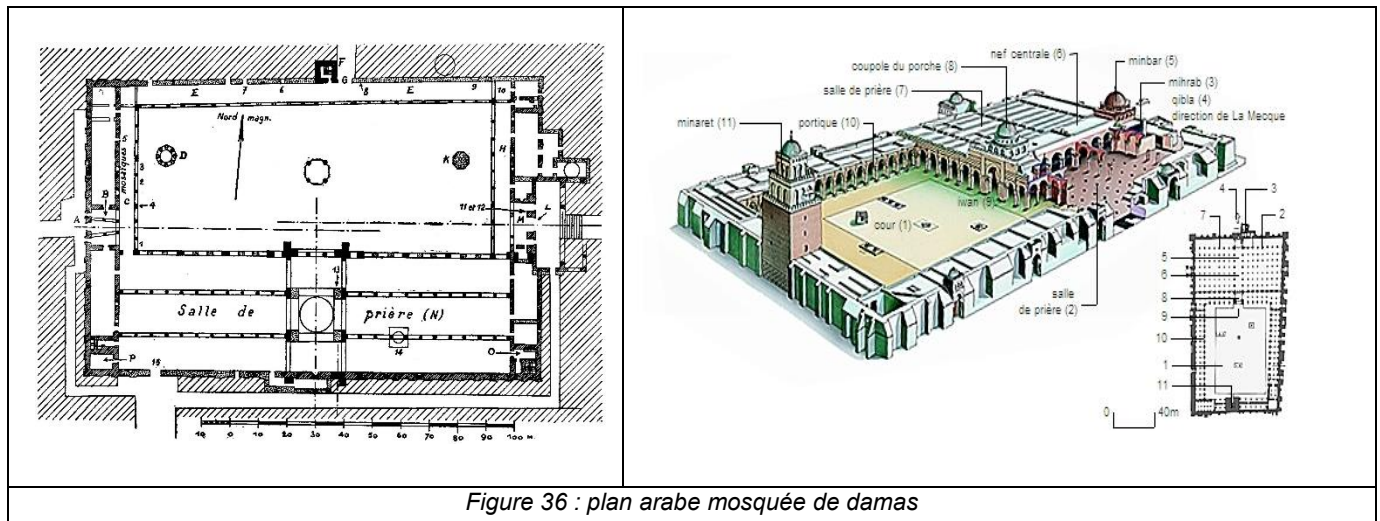


Figure 36 : plan arabe mosquée de damas

### 2.3. L'âge d'or des mosquées (Xe – XVI<sup>e</sup> siècle)

Cette période, que l'on peut qualifier d'« âge d'or » pour l'architecture islamique, se caractérise par une grande diversité régionale et une richesse stylistique.

Dans le monde persan et en Asie centrale, le plan à quatre iwans se généralise (notamment à Ispahan), avec l'introduction de portails monumentaux appelés pishtaq et de muqarnas (stalactites décoratives).

En Égypte, la mosquée al-Azhar (fondée en 970) devient à la fois un centre religieux et une prestigieuse université.

Dans l'Empire ottoman, la mosquée prend une nouvelle dimension grâce à l'introduction d'un espace central couvert par une coupole inspirée de Sainte-Sophie (ex. : mosquée Süleymaniye à Istanbul).

L'ornementation devient un art à part entière : calligraphie coranique, mosaïques, céramiques émaillées, et arabesques enrichissent les surfaces, soulignant le caractère sacré de l'édifice (Hillenbrand, 1994).

### 2.4. Modernité et contemporanéité

L'époque moderne voit une transformation radicale du rôle et de l'image de la mosquée, notamment sous l'effet des influences coloniales, du revivalisme islamique et des défis contemporains.

- Au Maroc, la mosquée Hassan II (Casablanca, 1993) associe tradition décorative et prouesses techniques modernes (plancher en verre, toit ouvrant, laser indiquant la Qibla).

- En Turquie, la mosquée Sancaklar (Istanbul, 2012) s'inscrit dans une démarche minimaliste et paysagère, en rupture avec les schémas historiques.
- En Algérie, la Grande Mosquée d'Alger (Djamaâ El Djazaïr, 2019) devient la plus grande d'Afrique et incarne un projet étatique de prestige, intégrant des fonctions multiples : centre culturel, bibliothèque, musée, etc.

Aujourd'hui, la mosquée contemporaine s'ouvre à des préoccupations écologiques (usage de matériaux durables, panneaux solaires, ventilation naturelle) et technologiques, tout en réaffirmant sa place dans la ville comme un pôle spirituel et civique.

### 3. Principaux éléments d'une mosquée

#### 3.1. Salle de prière

Il s'agit du lieu qui accueille les fidèles pour les différentes prières. Ce sont en général des salles de prière dont le toit est soutenu pas une forêt de colonnes et/ou piliers, appelé salle hypostyle. Le modèle varie selon les écoles.



Figure 37 : salle de prière

#### 3.2. Minbar (Le chair)

Le Minbar est une sorte d'estrade proposé par les fidèles au prophète Mohamed (PSSL) pour pouvoir dominer l'espace et aussi pour des raisons acoustiques. Le minbar du prophète était en bois, avec trois marches dont la troisième pour s'asseoir. Avec le temps on a augmenté le nombre de marches, à cause de la grandeur de surface de mosquées, et le nombre important des fidèles pour que l'imam soit perceptible par tous. Le minbar se fait en général en bois

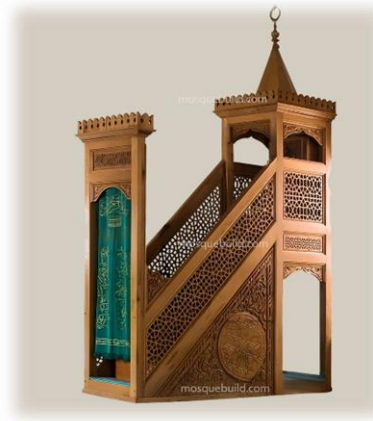


Figure 38 : minbar

### 3.3. Le Mihrab :

On appelle mihrab le mur indiquant la direction de la Qibla. A ses débuts le mihrab était marqué par une peinture ou un bloc de pierre disposé dans la direction de la Qâaba. Quand le calife Omar Ibn Abd El Aziz, avait repris la construction de la mosquée du prophète il innova le creux du mihrab dans le mur de Qibla. Le mihrab est mis en valeur par une nef centrale perpendiculaire au mur de Qibla. Il a aussi une fonction acoustique (rediffusion du son de l'imam).



Figure 39 : mihrab

### 3.4. La cours (sahn)

Il s'agit de la partie découverte de la mosquée. La cour a une fonction de contenir les fidèles quand ils sont nombreux (sorte d'extension de la salle de prière). Ses dimensions sont proportionnelles aux dimensions de toute la mosquée et varient aussi en fonction du climat d'implantation



Figure 40 : la cour

### 3.5. Salle d'ablution

La salle d'ablution (parfois appelée mawdi' ou wadi' al-wudu') est un espace spécifique aménagé dans ou à proximité d'une mosquée, destiné à la pratique des ablutions rituelles (wudu), exigées avant la prière islamique.



Figure 41 : la salle d'ablution

### 3.6. Le minaret

Le premier qui avait construit un minaret était 'Moawiya Ibn Abi Sofiane', dans la mosquée de Damas. Le minaret est un critère important qui caractérise les mosquées de différentes dynasties (dans des époques et des temps différents), il a été décoré de fresques islamiques, et il a plusieurs formes.

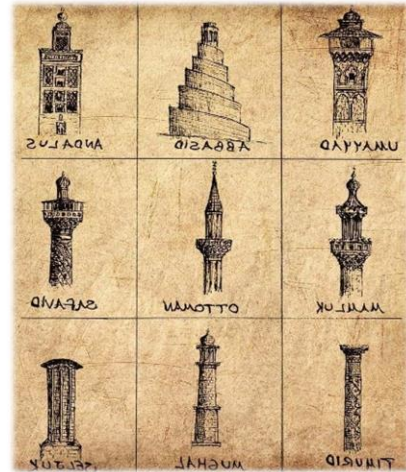


Figure 42 : le minaret

Table 1 : les éléments de la mosquée

## 4. Fonctions socio-culturelles des mosquées

La mosquée, au-delà de sa fonction religieuse, joue un rôle central dans la vie de la communauté musulmane. Elle répond à des besoins variés selon les époques et les contextes sociaux. La mosquée au temps qu'un :

- **Lieu de culte** : Dans certaines mosquées contemporaines, des espaces sont consacrés à des expositions, musées ou activités culturelles.
- **Lieu d'éducation** : Depuis les premières madrasas, la mosquée transmet le savoir religieux et parfois profane. Aujourd'hui, elle peut intégrer bibliothèques, salles d'enseignement ou conférences.
- **Lieu social** : Elle sert de lieu de rencontre, de solidarité, d'assistance aux pauvres et d'organisation d'activités communautaires.
- **Lieu culturel** : Dans certaines mosquées contemporaines, des espaces sont consacrés à des expositions, musées ou activités culturelles.
- **Lieu politique** : Autrefois, le sermon du vendredi transmettait les messages du pouvoir en place. Cette fonction s'est atténuée avec le temps.

*« La mosquée n'est pas un édifice figé : elle se transforme en fonction des besoins sociaux de son époque. » — M. Frishman & H.*

*Khan (2002)<sup>2</sup>*

## 5. Analyse des exemples thématique

### 5.1. EXEMPLE 01 : la grande mosquée de djenné

#### 5.1.1. Présentation du projet

La Grande Mosquée de Djenné, située dans la ville éponyme au Mali, est l'un des exemples les plus emblématiques de l'architecture en terre crue dans le monde. Elle a été reconstruite en 1907 par les populations locales, sur les fondations d'une mosquée plus ancienne datant probablement du XIIIe siècle sous le règne du roi Koy Konboro (Schutyser, 2006). Réalisée en banco (mélange de terre, paille et eau), elle est l'expression d'un savoir-faire collectif transmis de génération en génération et renouvelé chaque année lors du crépissage festif par les habitants. L'édifice a été inscrit au **patrimoine mondial de l'UNESCO** en 1988 en raison de sa valeur historique et architecturale (UNESCO, 1988).

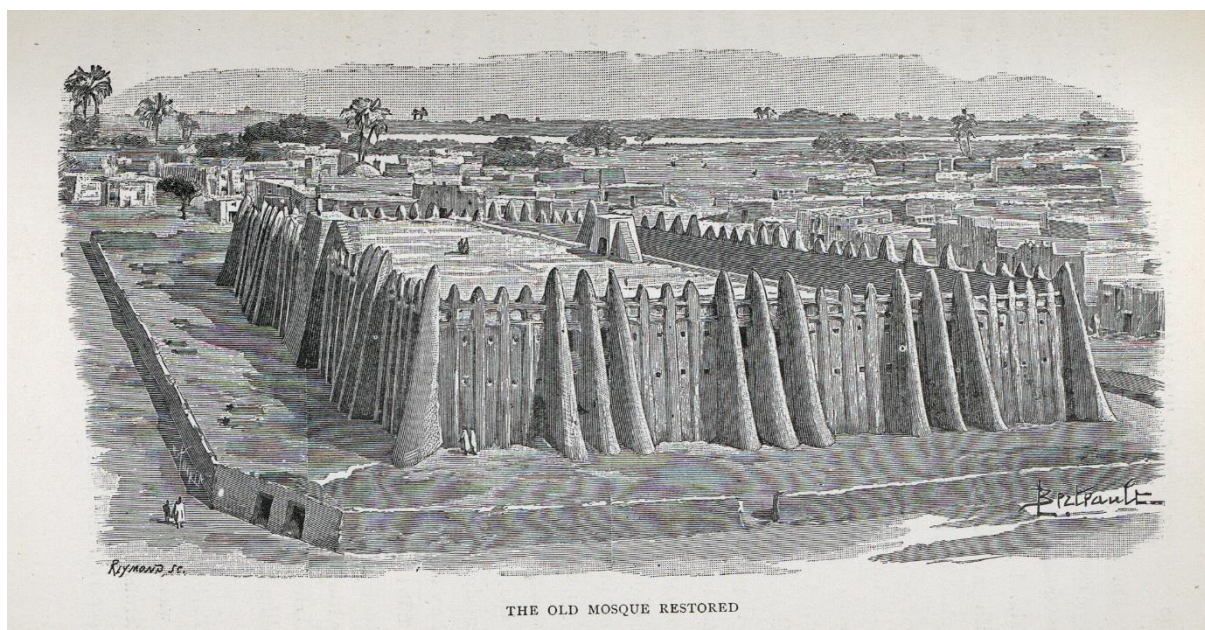


Figure 43 : La grande mosquée de djenné

#### 5.1.2. Contexte urbain et environnemental

La mosquée s'élève au cœur du tissu urbain ancien de Djenné, sur la rive droite du fleuve Bani, dans une région sujette aux inondations saisonnières. Elle est implantée sur une **esplanade surélevée**, qui joue un rôle de protection contre l'eau, mais aussi de valorisation symbolique dans le paysage urbain (Prussin, 1986). Son emplacement central en fait un **point d'ancrage spatial, social et commercial**, notamment par sa proximité avec la grande place du marché qui l'entoure. Cette centralité renforce son rôle de pôle communautaire, en résonance avec les principes de centralité des mosquées historiques dans les médinas (Frishman & Khan, 2002).

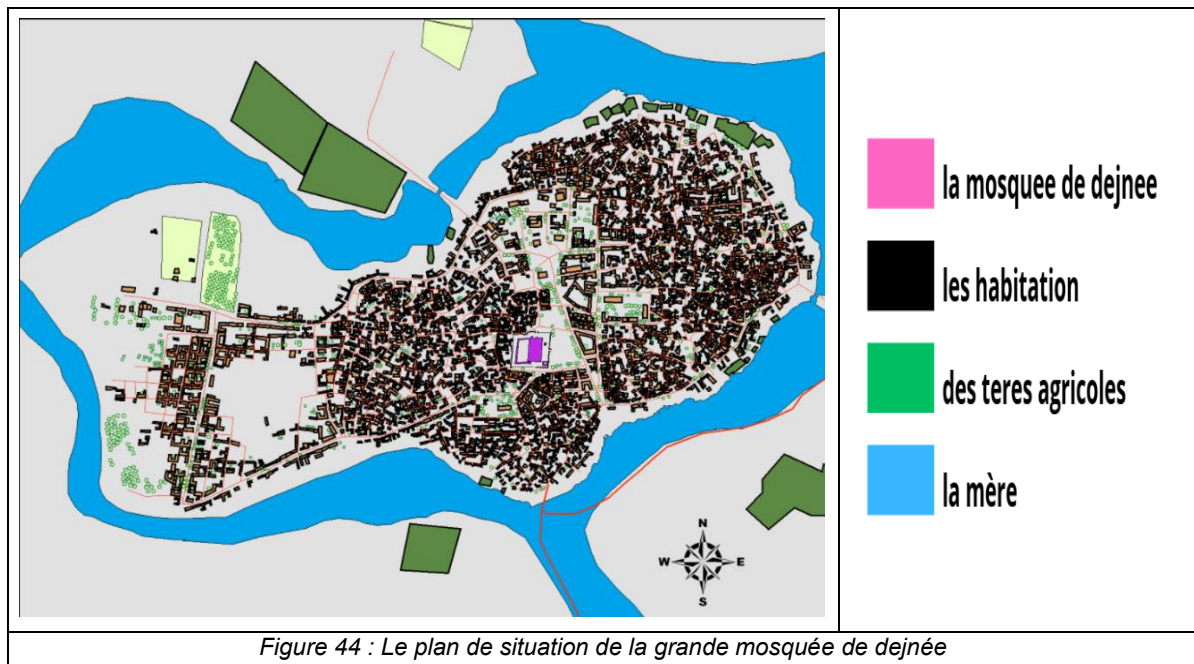


Figure 44 : Le plan de situation de la grande mosquée de dejnée

### 5.1.3. Description de la forme

L'édifice adopte une **forme massive, symétrique et horizontale**, marquée par trois tours-frontons qui dominent la façade principale. La mosquée est construite sur une plateforme d'environ 3 mètres de hauteur, mesurant environ 75 m de long pour 75 m de large. Les **torons en bois** visibles sur les façades ont une fonction esthétique, mais servent également de système d'échafaudage intégré, utilisé pour l'entretien annuel. L'aspect monumental, bien que rustique, exprime une forme d'élévation spirituelle par l'ancrage dans la terre, en cohérence avec l'environnement naturel et culturel local (Marchand, 2009).

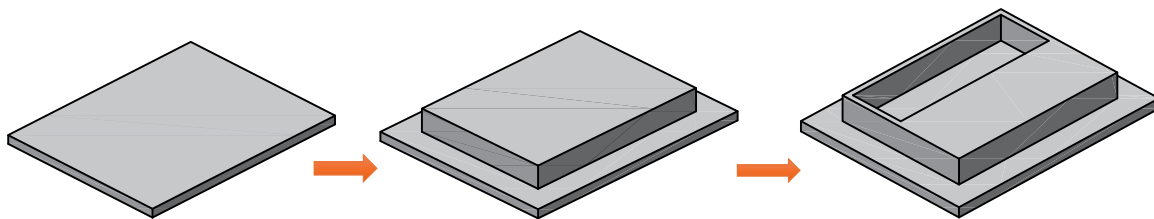


Figure 45 : le concept formel

### 5.1.4. Organisation fonctionnelle

L'organisation intérieure repose sur un **plan hypostyle** composé de 90 piliers soutenant un toit plat. La salle de prière est divisée en trois nefs principales orientées vers le mur de la qibla, où se situe un **mihrab saillant**. L'espace intérieur, volontairement sombre et frais, favorise le recueillement dans un climat sahéen exigeant. L'**absence de cloisonnement fonctionnel** permet d'accueillir diverses activités : prière, éducation religieuse (halaqat), réunions communautaires. L'esplanade environnante agit comme une extension spatiale pour les grandes prières et les rassemblements, intégrant la mosquée dans la vie publique de la ville (Spini, 2010).

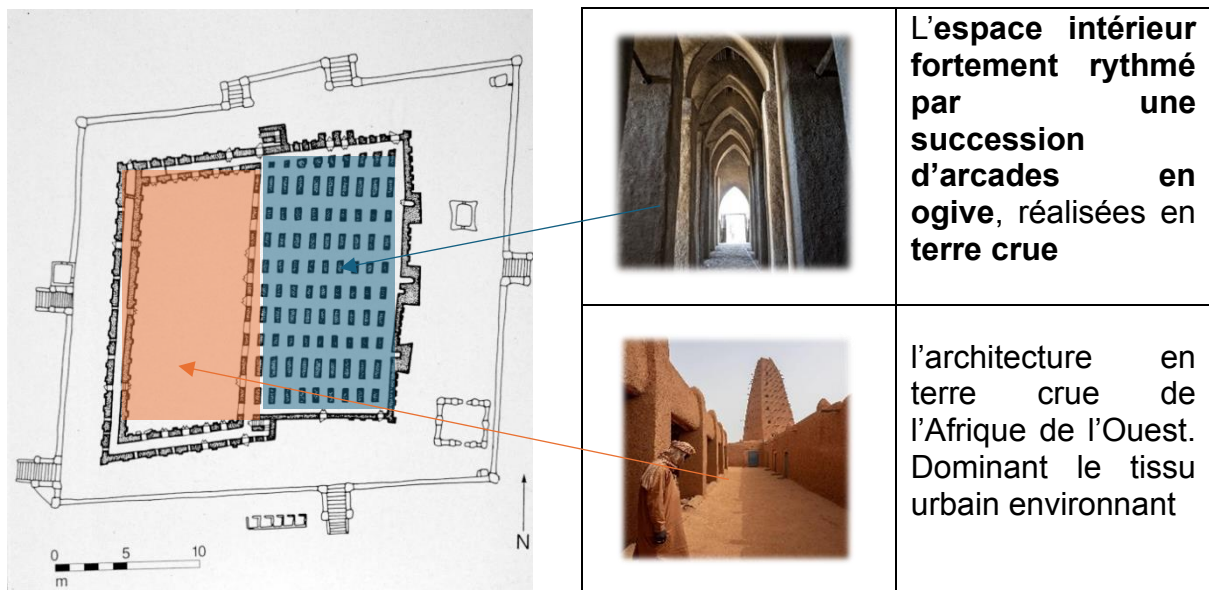


Figure 46 : Le plan d'intérieur de la grande mosquée de djenné

## 5.2. EXEMPLE 02 : La grande mosquée d'Alger

### 5.2.1. Présentation du projet

La **Grande Mosquée d'Alger** (Djamaâ El Djazaïr) est l'un des projets religieux les plus ambitieux du monde musulman contemporain. Elle se situe sur le littoral de la baie d'Alger, entre le centre-ville historique et l'aéroport international Houari-Boumédiène. Inaugurée en 2019, elle est considérée comme la **plus grande mosquée d'Afrique**, la **troisième au monde par sa superficie**, et elle possède le **plus haut minaret du monde** avec ses **265 mètres**.

Ce projet, porté par l'État algérien, symbolise à la fois la **puissance religieuse, politique et culturelle** de l'Algérie. Il s'inscrit dans une logique de **rayonnement national et international**, tout en répondant à un besoin local d'infrastructure culturelle et culturelle.

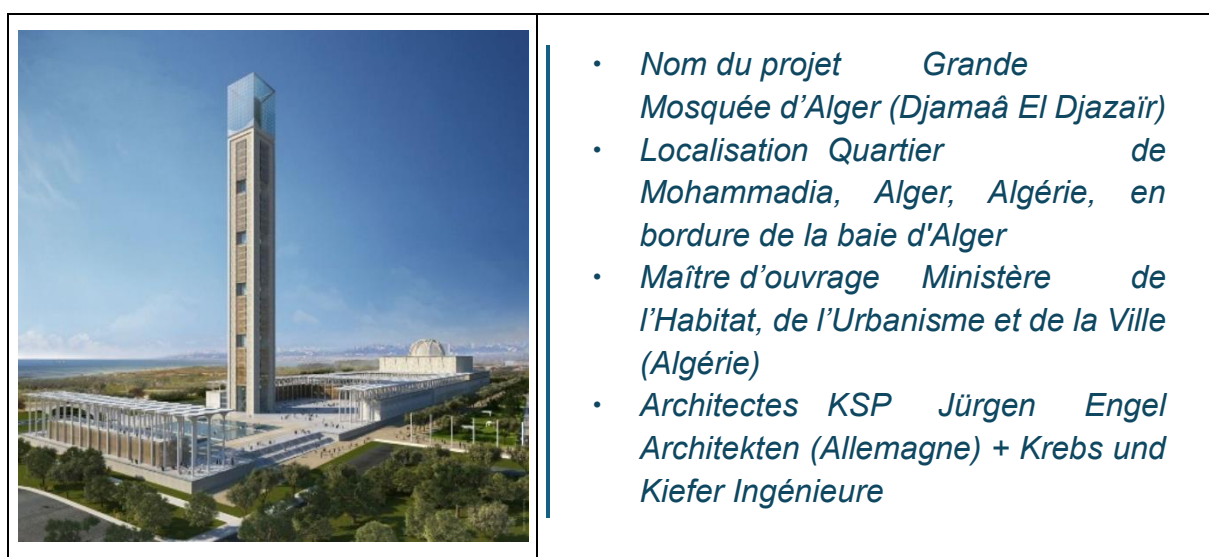


Figure 47 : identification de la grande mosquée d'Alger

### 5.2.2. Contexte urbain et environnemental

Implantée sur un site côtier stratégique, la Grande Mosquée d'Alger s'insère dans une **dynamique de requalification du littoral** algérois. Elle bénéficie d'une **position charnière** entre le tissu urbain dense de la capitale et la mer Méditerranée, avec un accès facilité par les grands axes routiers, les transports en commun et une liaison directe avec l'autoroute Est-Ouest.

L'environnement est aménagé avec de **vastes espaces verts, des jardins islamiques, des bassins d'eau**, et une **promenade littorale**, contribuant à une qualité environnementale exceptionnelle. Le site est conçu pour **résister aux séismes** (zone 2B en Algérie) grâce à des fondations sur amortisseurs parasismiques. (Benyoucef, 2020 ; Belkaid & Djenane, 2018).



Figure 48 : le plan de masse de la grande mosquée d'Alger

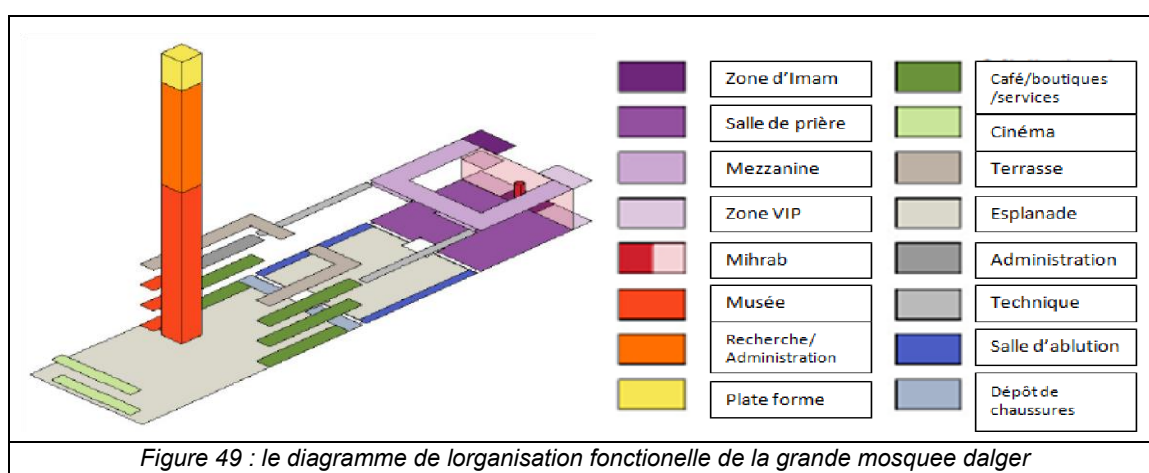
### 5.2.3. Description de la forme

L'architecture de la mosquée est de géométrie carrée, reliant la modernité et le traditionnel, en se référant à la forme simple de la mosquée de Médine. Elle évoque le type le plus ancien des mosquées, la mosquée à colonnades qui s'ouvrent vers le haut comme une fleur tout en offrant un espace pour des conduits techniques. L'ensemble est formé par quatre carrés enfilés le long d'un axe de la Qibla Est-ouest. Le début du parcours s'effectue par l'accession de la grande esplanade, laquelle donne sur une cour fermée sur les trois cotés et par le minaret et son musée.

## 5.2.4. Organisation fonctionnelle

Le complexe est conçu comme une **ville religieuse et culturelle autonome**, avec une organisation fonctionnelle répartie en plusieurs pôles :

- Pôle cultuel : Grande salle de prière, salle pour femmes, minbar, mihrab, ablutions, minaret.
- Pôle culturel : Bibliothèque pouvant accueillir 1 million d'ouvrages, musée d'art islamique, centre de recherche, centre de conférences.
- Pôle éducatif : École coranique, amphithéâtres, salles d'étude.
- Pôle de services : Parkings souterrains, restaurants, logements de fonction, centres administratifs, centre de sécurité.



L'ensemble est desservi par des circuits piétons, des rampes d'accès, des ascenseurs panoramiques et un **réseau souterrain de gestion technique**. La mosquée répond également aux normes d'accessibilité et de durabilité, intégrant un **système de gestion intelligente** pour l'éclairage, la climatisation et la sécurité.

Elle se compose de parties distinctes, différentes de leur caractère et leur fonction, mais cependant juxtaposées ; il s'agit de

-la mosquée proprement dite qui réunit la salle de prière, la cour (A) et le minaret (B), Esplanade et parking ( C ), Centre culturel (D) ,Bibliothèque (E), Dar El Coran (F ) Administration (G) ,On trouve aussi le poste avance pour la protection civile (H), les logements d'astreintes (I), la centrale technique (K) .

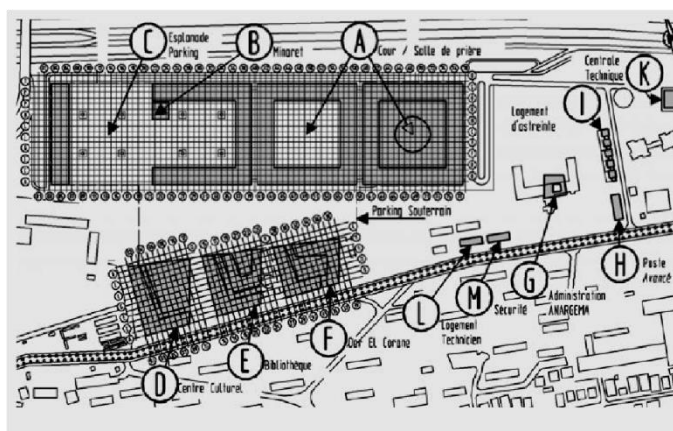


Figure 50 : plan de la grande mosquée d'Alger

### **5.3. Synthèse**

L'étude des mosquées révèle une diversité d'approches architecturales traduisant des intentions spirituelles et culturelles spécifiques à leur contexte. Les exemples de la Grande Mosquée de Djenné et de la Grande Mosquée d'Alger illustrent deux démarches contrastées : l'une s'inspirant des principes de centralité traditionnelle, de l'élévation symbolique par une esplanade et d'une esthétique de la simplicité en terre crue, l'autre adoptant une monumentalité contemporaine, mêlant symbolisme islamique, prouesses technologiques et ambition nationale à travers une composition fonctionnelle et verticale ancrée dans la modernité.

### **6. Conclusion**

La mosquée contemporaine constitue une expression architecturale où spiritualité, identité et ancrage territorial s'unissent pour offrir un lieu de recueillement porteur de sens. Entre respect des traditions et ouverture à la modernité, elle traduit une volonté de concevoir des espaces où la dimension sacrée dialogue harmonieusement avec les exigences du contexte urbain, culturel et technologique.

# Approche conceptuelle

## 1. Introduction

Ce chapitre s'inscrit dans la continuité du travail de conception en abordant la phase de matérialisation du projet architectural de la mosquée. Il traite du passage de l'idée à la forme bâtie, en analysant les différentes étapes qui ont permis de traduire le concept initial en une proposition concrète, ancrée dans son site.

L'étude prend en compte les particularités du pôle de gouvernance dans lequel s'insère le projet, les contraintes spécifiques de la parcelle, ainsi que les exigences fonctionnelles, spatiales et symboliques propres au programme d'une mosquée. À travers cette démarche, il s'agit de montrer comment les choix architecturaux, formels et techniques ont été guidés par une volonté d'intégration contextuelle, de cohérence programmatique et de respect des valeurs spirituelles.

## 2. Analyse de l'assiette de projet

### 2.1. L'emplacement dans le pôle de gouvernance

Le terrain destiné à la conception de la mosquée occupe une position stratégique au cœur du pôle de gouvernance, avec une superficie de 18 000 m<sup>2</sup>. Ce site, de forme rectangulaire et parfaitement orienté vers la Qibla, se distingue par sa centralité et par la qualité de son intégration dans le tissu urbain.

Située dans une position dominante à l'échelle du pôle, la parcelle met en évidence le potentiel du projet pour structurer l'espace urbain, tout en assurant une accessibilité fluide et directe depuis les différents pôles fonctionnels.

Cet emplacement confère à la mosquée un rôle symbolique et spatial majeur, en en faisant un repère identitaire fort, au croisement des dimensions religieuse, sociale et civique de pôle de gouvernance

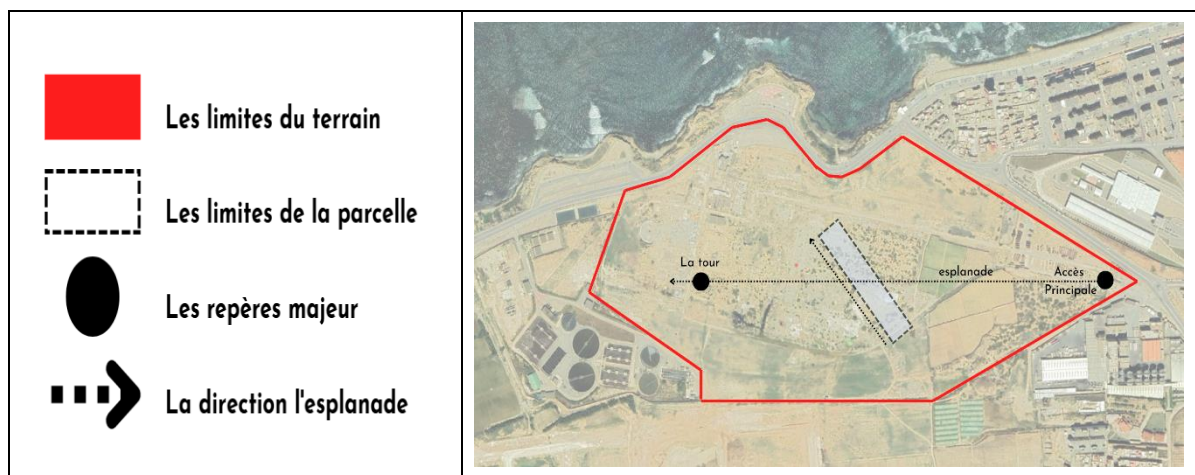


Figure 51 : La carte de l'emplacement de la parcelle

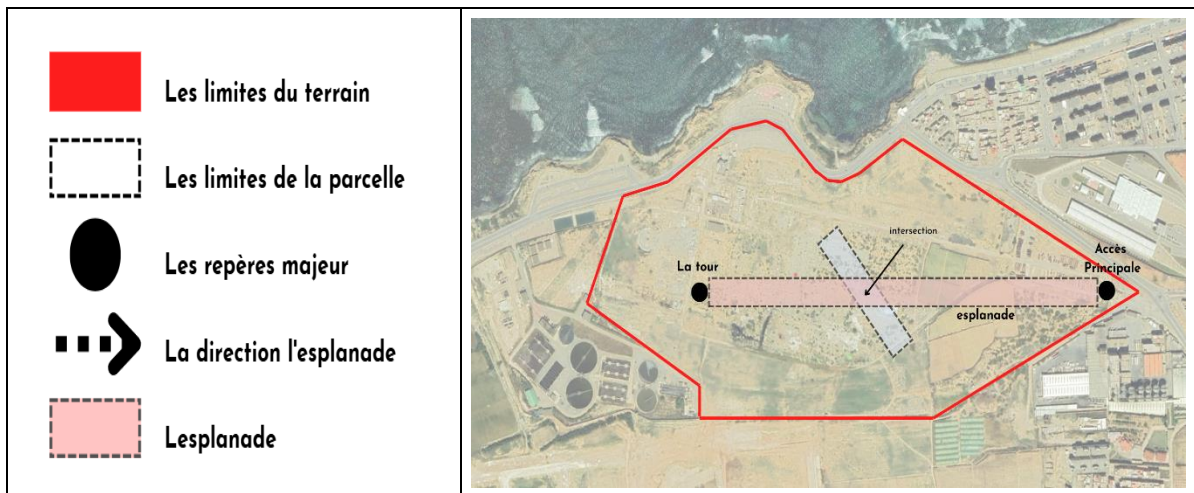


Figure 52 : La carte de l'intersection avec l'esplanade principale

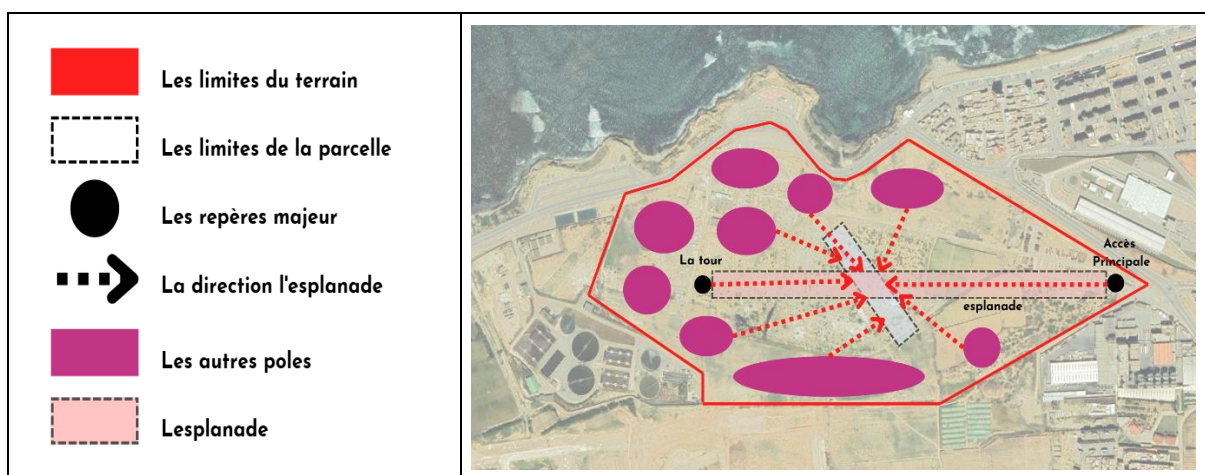


Figure 53 : La carte de la centralité de la parcelle

### 3. La genèse de projet

#### 3.1. L'implantation du projet

##### 3.1.1. Etape 01 : Création de l'esplanade

La première étape de l'implantation consiste à traiter l'ensemble de la surface de la parcelle (18 000 m<sup>2</sup>) sous forme d'une esplanade surélevée de 3 mètres par rapport au niveau naturel du terrain. Cette plateforme continue permet de mettre en valeur le projet, d'en renforcer la lisibilité et de marquer symboliquement la transition entre l'espace urbain et l'espace sacré.

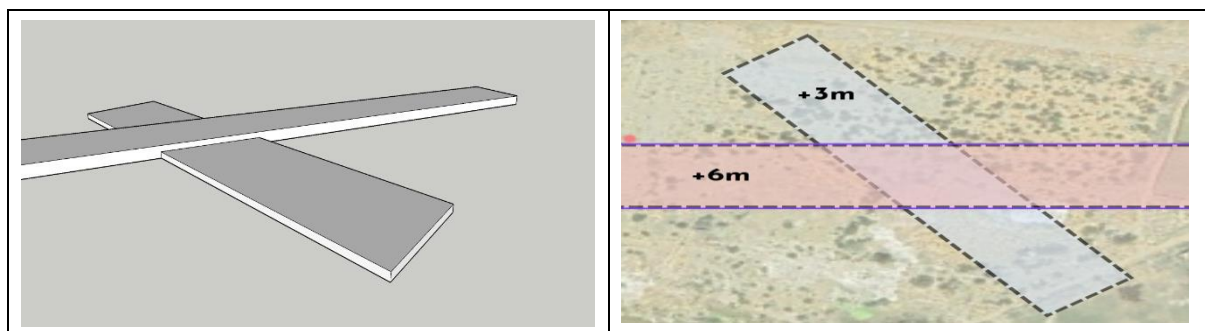


Figure 54 : schéma montre l'élévation de l'esplanade secondaire

### 3.1.2. Etape 02 : Implantation de la volumétrie principale

La volumétrie principale, qui abrite les espaces de prière, est implantée à l'extrémité sud de l'esplanade, en cohérence avec l'orientation vers la Qibla. Ce positionnement stratégique permet de libérer une vaste cour d'accueil à l'avant, servant de lieu de rassemblement pour les fidèles, tout en affirmant la hiérarchie spatiale et spirituelle du projet.

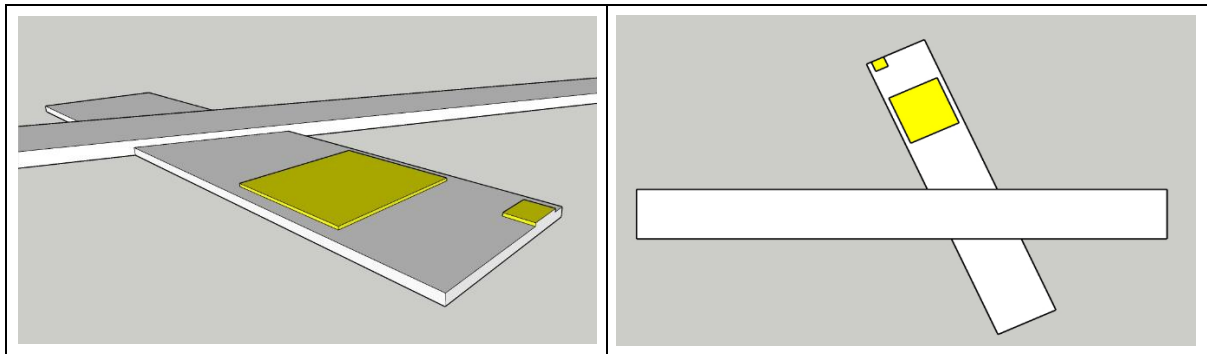


Figure 55 : schéma montre l'implantation de la volumétrie principale

## 3.2. Processus de conception formelle de la mosquée

La conception formelle de la mosquée repose sur une démarche évolutive en trois grandes étapes principales, traduisant une intention claire : créer un édifice spirituel emblématique, à la fois ancré dans la tradition islamique et ouvert à une interprétation contemporaine des formes sacrées.

### 3.2.1. Etape 01 : La forme fondatrice – un volume cubique inspiré de la Kaaba

Le projet débute par l'adoption d'un **volume cubique de 50 m de côté**, symbole universel de stabilité, de pureté et de centralité dans l'architecture sacrée islamique. Cette forme simple et rigoureuse, **directement inspirée de la Kaaba**, constitue la **base conceptuelle du projet**, exprimant une spiritualité sobre et monumentale. Elle permet également une lecture claire de l'espace et une rationalisation des circulations internes. Ce cube pur est pensé comme un **prisme sacré** ouvert à des interventions morphologiques qui vont enrichir sa symbolique.

### 3.2.2. Etape 02 : Ouverture par des arcs monumentaux – marquage des accès

La deuxième étape consiste en la création de grandes arcades semi-circulaires sur les quatre façades principales de la mosquée. Ces ouvertures monumentales ont une double fonction :

- d'une part, elles marquent les accès principaux et organisent les flux d'entrée des fidèles
- d'autre part, elles réaffirment l'identité islamique de l'édifice à travers l'utilisation d'un vocabulaire architectural traditionnel

Etape 03 : À cette étape du processus, une intervention géométrique vient transformer la surface lisse des façades et de la toiture de la mosquée.

Depuis le centre exact de chaque grande arcade, une bande verticale est creusée dans le mur, comme une entaille soustractive.

Ces bandes ont une largeur constante de 2 mètres et une profondeur de 0,5 mètre, et montent verticalement sur toute la hauteur de la façade (soit environ 9 mètres), jusqu'à atteindre la toiture plate du cube.

Une fois arrivées sur la toiture, ces quatre bandes se prolongent horizontalement, en suivant une trajectoire étudiée. Elles se croisent au centre du toit en formant une grande arabesque étoilée, directement inspirée des motifs géométriques de l'art islamique.

Ce dessin en creux dans la toiture n'est pas décoratif uniquement : il agit comme un élément structurant de la composition, guidant le regard vers le centre symbolique de la mosquée. C'est à ce point de croisement des bandes que se trouve la coupole centrale, d'un diamètre de 20 mètres, qui vient couronner l'arabesque. Cette coupole en verre permettant à la lumière naturelle de pénétrer tout en produisant de l'énergie.

Ainsi, cette étape permet de transformer le cube de base en un volume vivant, symbolique et expressif, en reliant visuellement les quatre façades verticales et la toiture horizontale par un geste architectural simple, mais porteur de sens.

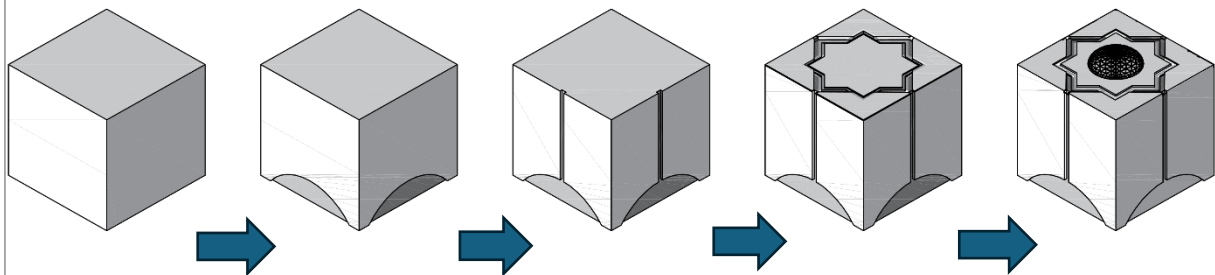


Figure 56 : schéma montre les étapes de la progression volumétrique

### 3.3. Le traitement des façades

#### 3.3.1. Étape 1 : La sculpture d'arabesques gravées dans le béton

Le point de départ du traitement est l'application, sur les quatre façades du volume cubique, d'un motif d'arabesques géométriques sculpté en relief inversé dans le béton armé. Ces arabesques sont profondes d'environ 0,1 mètre, créant une véritable peau texturée du bâtiment.

Ils produisent un jeu d'ombres et de lumière naturelle tout au long de la journée, renforçant l'aspect sacré de la mosquée.

Ils traduisent une dimension spirituelle, tout en s'inscrivant dans une esthétique épurée et moderne.

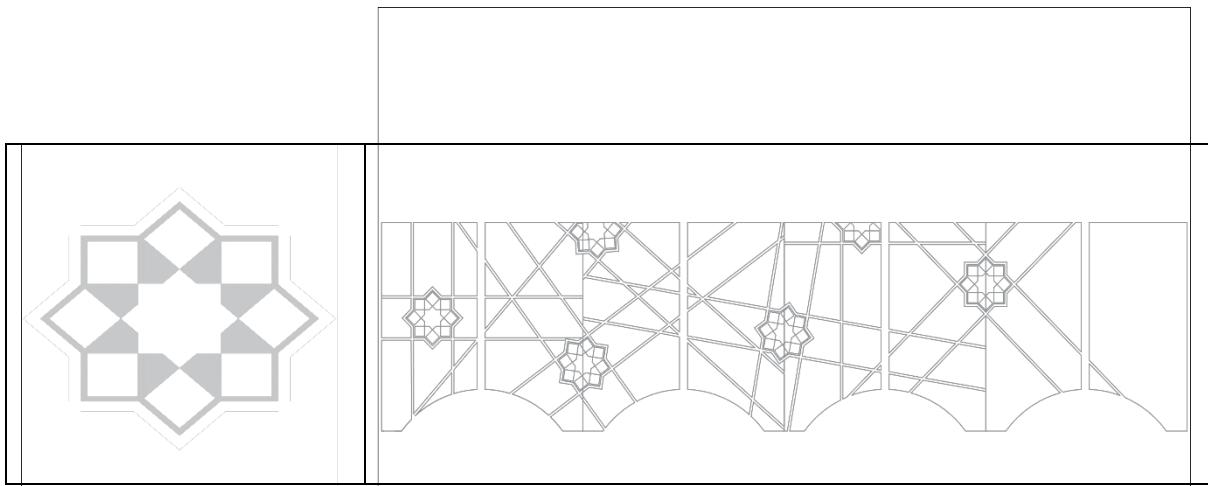


Figure 57 : La sculpture des arabesque

### 3.3.2. Etape 2 : Superposition de reliefs modernes – Vers un effet de croisement dynamique

En deuxième strate, des reliefs fins en saillie émergent localement des arabesques gravées, comme des lignes géométriques . Ces reliefs sont guidés par la géométrie des arabesques sous-jacentes.

Ils se croisent, se superposent et se prolongent sur toute la hauteur de la façade, formant un réseau tridimensionnel dynamique.

Leur épaisseur est fine mais visible ; ils créent un effet de fragmentation moderne de la façade, sans nuire à la lecture spirituelle du motif traditionnel.

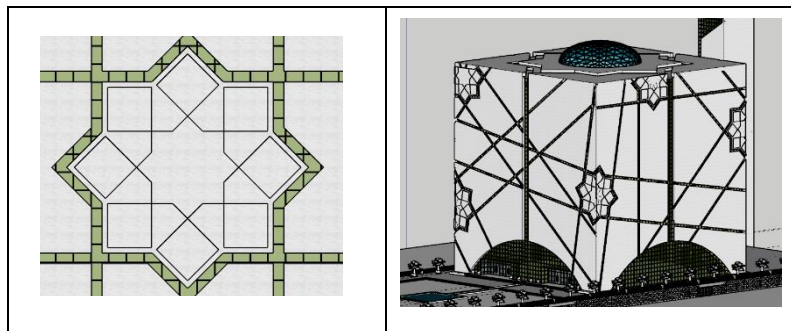


Figure 58 : Le motif appliquée sur les quatre façades de la mosquée



Figure 59 : rendu 3D résultat final

## 4. La description du projet

La mosquée est implantée au centre du pôle de gouvernance, au sommet d'une esplanade longitudinale de 300 m de longueur, 60 m de largeur et 3 m de hauteur, orientée vers la Qibla. Ce socle monumental sert à la fois de base symbolique et fonctionnelle, intégrant des commerces et services qui participent à l'autofinancement de la mosquée.

La mosquée elle-même est composée de deux entités architecturales majeures :

Un bâtiment cubique principal de 50 × 50 × 50 m, qui abrite les espaces de prière et les fonctions culturelles et administratives.

Un minaret détaché de 100 m de hauteur, situé à 35 m du bâtiment principal, symbolisant la verticalité spirituelle et la visibilité dans tout le pôle de gouvernance

### 4.1. L'accessibilité

#### 4.1.1. Les accès majeurs

L'accessibilité à la mosquée a été conçue selon une hiérarchie spatiale, mettant en relation deux plateformes principales : une **esplanade principale** et une **esplanade secondaire**, surélevées par rapport au niveau naturel du sol.

L'**esplanade secondaire**, située à **+3 mètres**, constitue la base sur laquelle est implantée la mosquée.

L'**esplanade principale**, à **+6 mètres**, forme un vaste parvis monumental, servant de seuil d'entrée cérémoniel à l'ensemble du complexe.

Afin de garantir une **accessibilité fluide et cohérente**, **quatre accès extérieurs** ont été aménagés pour relier ces niveaux et permettre aux fidèles d'atteindre facilement la mosquée :

#### **Deux accès depuis le niveau du sol naturel vers l'esplanade secondaire (+3 m)**

Ces escaliers permettent aux visiteurs d'**atteindre directement la mosquée** depuis l'extérieur, sans passer par l'esplanade principale. Ils assurent une **accessibilité fonctionnelle**, notamment en cas de forte affluence ou pour des flux secondaires.

Deux accès descendant de l'esplanade principale (+6 m) vers l'esplanade secondaire (+3m)

Ces escaliers intérieurs ou extérieurs permettent une connexion directe entre les deux esplanades.

Ils offrent un parcours fluide et continu, respectant les axes de circulation et renforçant la centralité de la mosquée.

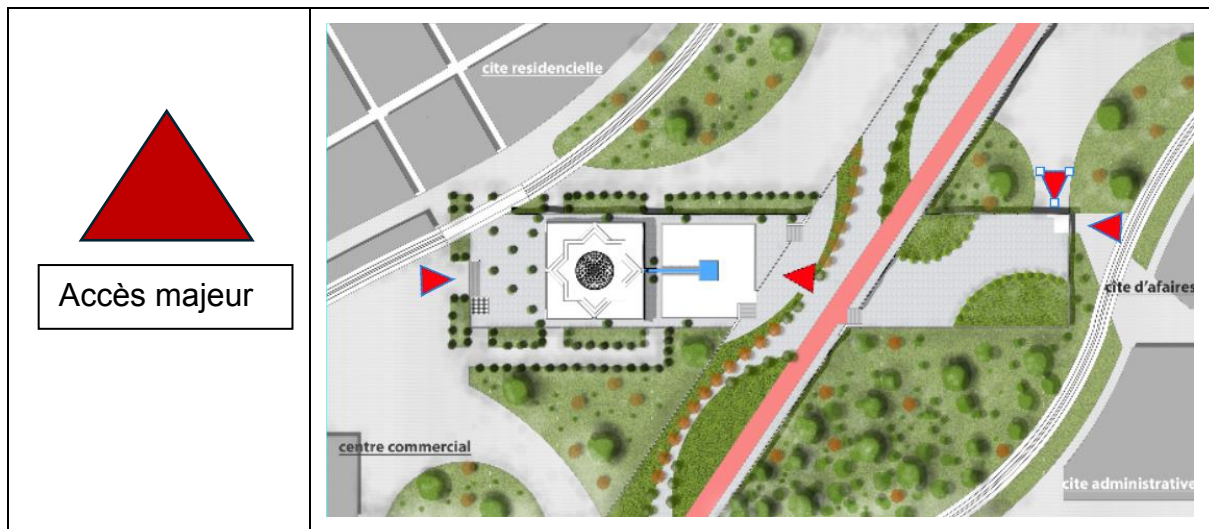


Figure 61 : Le plan de masse de la mosquée

#### 4.1.2. Système d'accessibilité à l'intérieur de la mosquée

L'accessibilité à la mosquée a été pensée à plusieurs niveaux afin d'assurer une circulation fluide, fonctionnelle et hiérarchisée, en cohérence avec la morphologie du bâtiment et l'organisation du site.

##### 1. Accès principaux à +3.00 m (esplanade secondaire)

Depuis l'esplanade secondaire (niveau +3 m), quatre accès directs permettent d'entrer dans le bâtiment principal de la mosquée, de forme cubique (50 x 50 x 50 m) :

- Deux accès situés sur la façade nord,
- Deux accès situés sur la façade sud.

Ces accès assurent une distribution équilibrée des flux et permettent une ventilation naturelle des circulations.

##### 2. Accès spécifique au minaret

Un accès dédié permet d'entrer dans le minaret, séparé du bâtiment principal par une distance de 35 mètres.

Cet accès est indépendant, mais relié visuellement et fonctionnellement à la mosquée. Il donne accès aux différentes fonctions verticales du minaret (musée, centre de recherche, administration, etc.).

##### 3. Accès à partir du niveau 0.00 m (sous l'esplanade)

Depuis le niveau naturel du sol, six accès ont été aménagés sous l'esplanade, menant également à l'intérieur de la mosquée :

Ces accès sont intégrés dans le socle commercial ou structurel de l'esplanade, Ils permettent de monter ou accéder par ascenseur/escaliers à la salle de prière ou aux espaces complémentaires (ablutions, bibliothèques, conférences...).

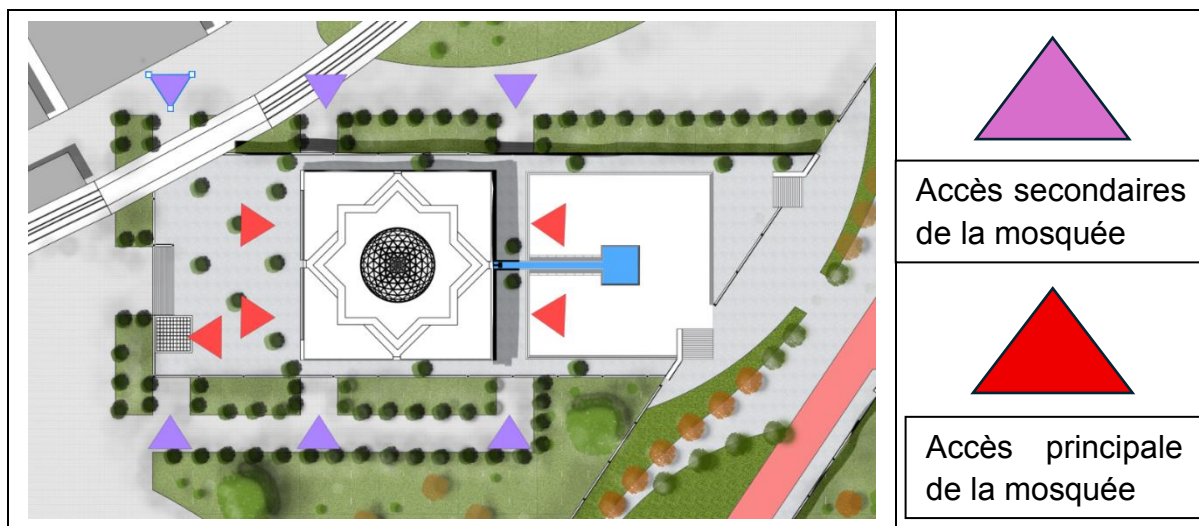


Figure 62 : Plan de masse de la mosquée

Un arrêt spécifique est prévu au niveau de la mosquée, positionné sur la façade sud de l'esplanade. Cet arrêt permet :

- Une connexion directe entre le réseau de transport public et l'esplanade de la mosquée (niveau +3 m),
- Une accessibilité renforcée pour les fidèles, les visiteurs et les touristes,
- Une intégration cohérente avec les autres équipements du pôle, en particulier ceux de nature culturelle et spirituelle.

## 4.2. L'organisation spatiale

### 4.2.1. Programmation

Espaces	activités
Espace culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une grande salle d'exposition</li> <li>• Deux amphis théâtre</li> <li>• Dix classes éducatives</li> <li>• Quatre classes informatiques</li> <li>• Bibliothèque (mosquée)</li> <li>• Bibliothèque (institut)</li> <li>• Musée</li> </ul>
Espace cultuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une grande salle de prière pour hommes</li> <li>• Deux mezzanines hommes</li> <li>• Une grande salle de prière pour femmes</li> <li>• Trois mezzanines femmes</li> <li>• Maqsûra</li> <li>• Mihrab+ minbar</li> <li>• Deux salle d'ablution hommes</li> <li>• Deux salle d'ablution femmes</li> </ul>
Espace commerciale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 56 boutiques commerciales</li> <li>• Un espace de restauration</li> </ul>

Espace technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux chambres techniques</li> <li>• Une buanderie</li> <li>• Local électrogène</li> <li>• Local climatique</li> <li>• Chaufferie</li> <li>• Stockage</li> <li>• Deux vestiaire pour les employés</li> <li>• Des ascenseurs</li> <li>• Des escaliers de secours</li> </ul>
Espace administratif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau de l'imam</li> <li>• Des bureau administratifs</li> </ul>

#### 4.2.2. Zonage général du complexe

L'ensemble du projet est structuré autour de trois zones principales :

- Zone religieuse : salle de prière, cours, minaret, salle des ablutions.
- Zone culturelle : bibliothèque, musée de l'art islamique, centre de recherche.
- Zone d'accueil & services : esplanade, parking souterrain, espaces extérieurs.

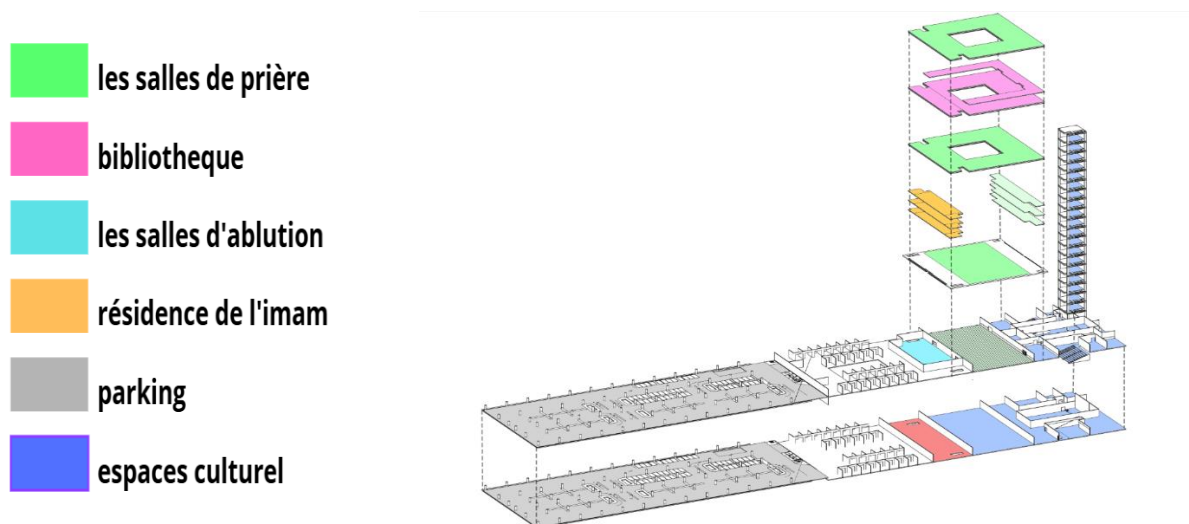


Figure 63 ; les différents espaces de la mosquée

#### 4.2.3. Les plans

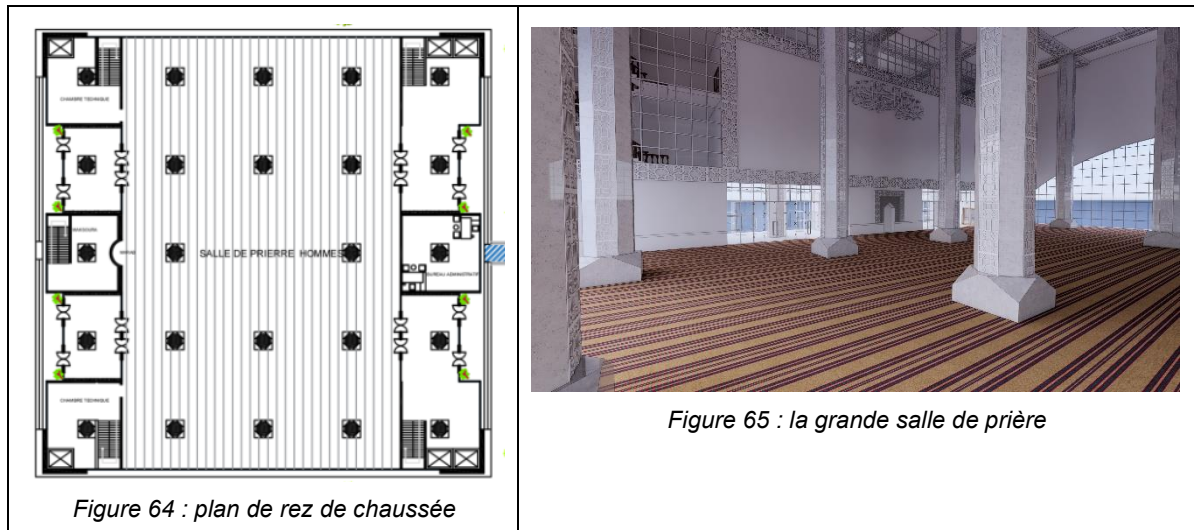
L'organisation spatiale de la mosquée repose sur un principe de symétrie stricte, à la fois longitudinale et transversale, autour d'un axe central orienté vers la Qibla. Cette symétrie n'est pas seulement esthétique : elle répond à des exigences fonctionnelles, notamment la séparation claire et fluide entre les circulations des hommes et celles des femmes, tout en garantissant une accessibilité optimale.

##### rez-de-chaussée de la mosquée

Le rez-de-chaussée de la mosquée adopte une forme carrée de 50 m × 50m ,Il accueille la grande salle de prière principale, réservée aux hommes, Cette salle constitue le noyau central du projet, mais aussi le point de départ de toutes les circulations verticales qui connectent les différents espaces fonctionnels de la mosquée.

Depuis ce niveau, les fidèles peuvent accéder facilement à :

- L'espace culturel et bibliothèque (2e étage).
- La salle de conférence et les bureaux administratifs (3e étage).
- Les espaces d'ablution situés à l'extérieur, près de la fontaine centrale dans la cour.
- Les commerces et les sanitaires situés au niveau inférieur (niveau 0, sous l'esplanade).



### Les trois premiers niveaux :

#### Côté sud (R+1 à R+3) : Résidence de l'Imam

Le côté sud du volume cubique accueille la résidence de l'Imam sur trois niveaux superposés, directement intégrée dans la mosquée mais sans jamais empiéter sur l'espace sacré. Ce positionnement volontairement en retrait garantit :

La discrétion et l'intimité du résident.

Une connexion directe à la mosquée pour l'accomplissement de ses fonctions (diriger la prière, enseigner, conseiller).

La répartition par étage est la suivante :

- R+1 : Logement privé (chambre, salon, cuisine, salle d'eau).
- R+2 : Bureau de l'imam et salle de réception pour fidèles ou visiteurs officiels.
- R+3 : Salle d'étude ou de méditation privée, offrant une vue sur l'extérieur.

#### Côté nord (R+1 à R+3) : Mezzanines pour femmes

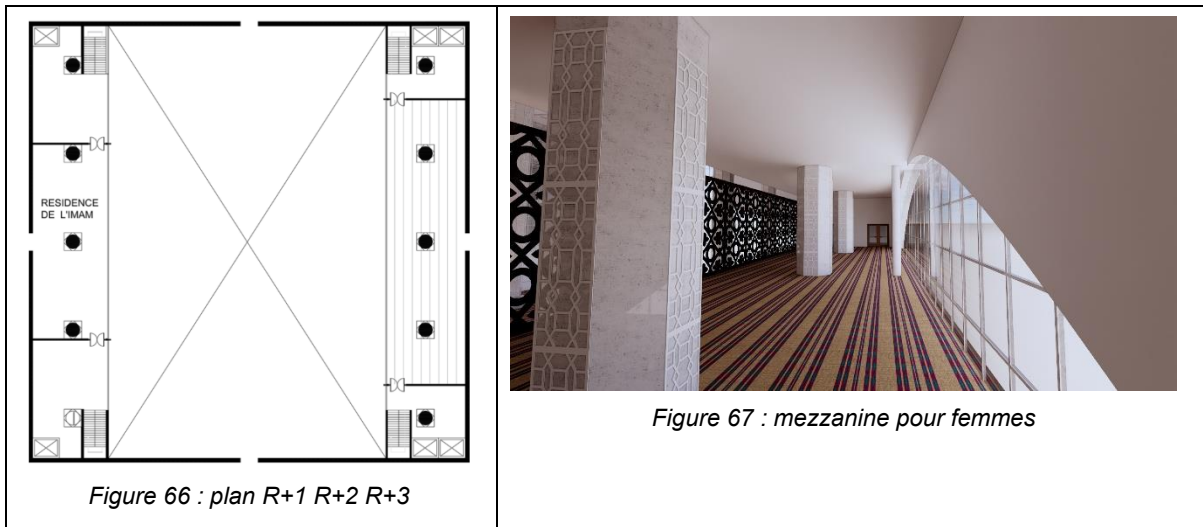
Le côté nord du bâtiment est symétriquement organisé autour de trois niveaux destinés à l'accueil des femmes :

Chaque niveau comprend une mezzanine surélevée, donnant une vue directe sur la salle de prière centrale.

Ces espaces sont séparés physiquement et visuellement de la salle de prière des hommes, conformément aux traditions locales.

L'accès se fait par des circulations indépendantes (escaliers et ascenseurs réservés aux femmes), garantissant intimité, fluidité et respect des normes de séparation.

La superposition de ces trois mezzanines permet d'accueillir une large communauté féminine, notamment lors des grandes occasions religieuses.

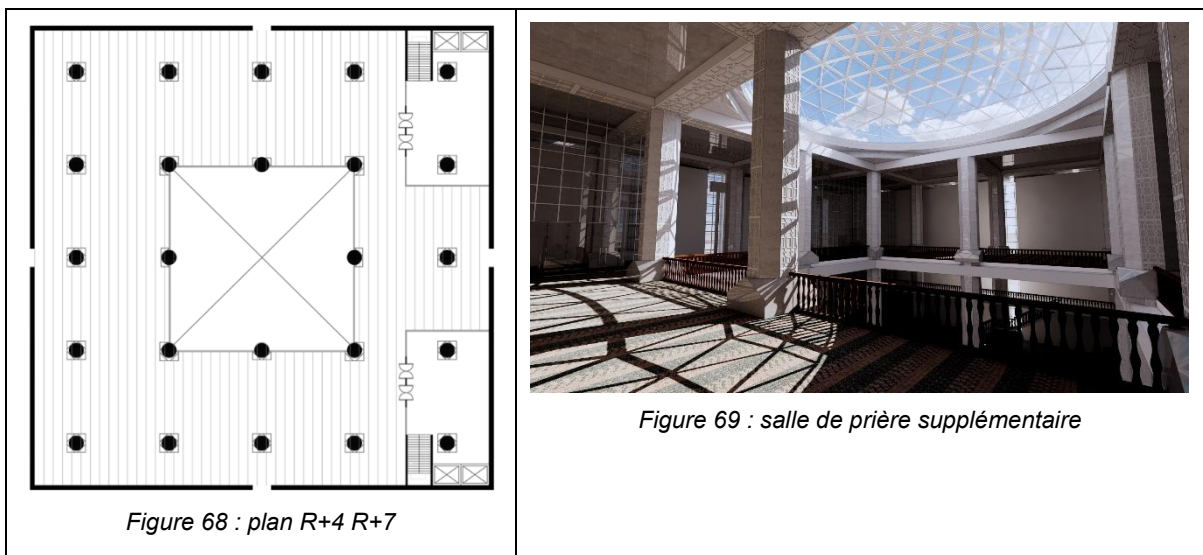


### Niveaux R+4 et R+7 : Salles de prière complémentaires pour les hommes

Deux étages supplémentaires sont consacrés à la prière masculine :

- R+4 : Salle de prière secondaire pour les grandes affluences (vendredi, Ramadan, Aïd).
- R+7 : Salle de prière panoramique, la plus élevée, offrant une atmosphère de recueillement accentuée par la hauteur et la vue vers l'extérieur.

Ces espaces permettent de désengorger la salle principale et d'offrir une expérience spirituelle plus intimiste.



### Niveaux R+5 et R+6 : Grande bibliothèque coranique

La grande bibliothèque coranique se déploie sur deux niveaux centraux :

- R+5 : Espace de lecture, médiathèque interactive, bibliothèque pour enfants.
- R+6 : Archives, manuscrits anciens, salles de recherche, bureaux d'études islamiques.

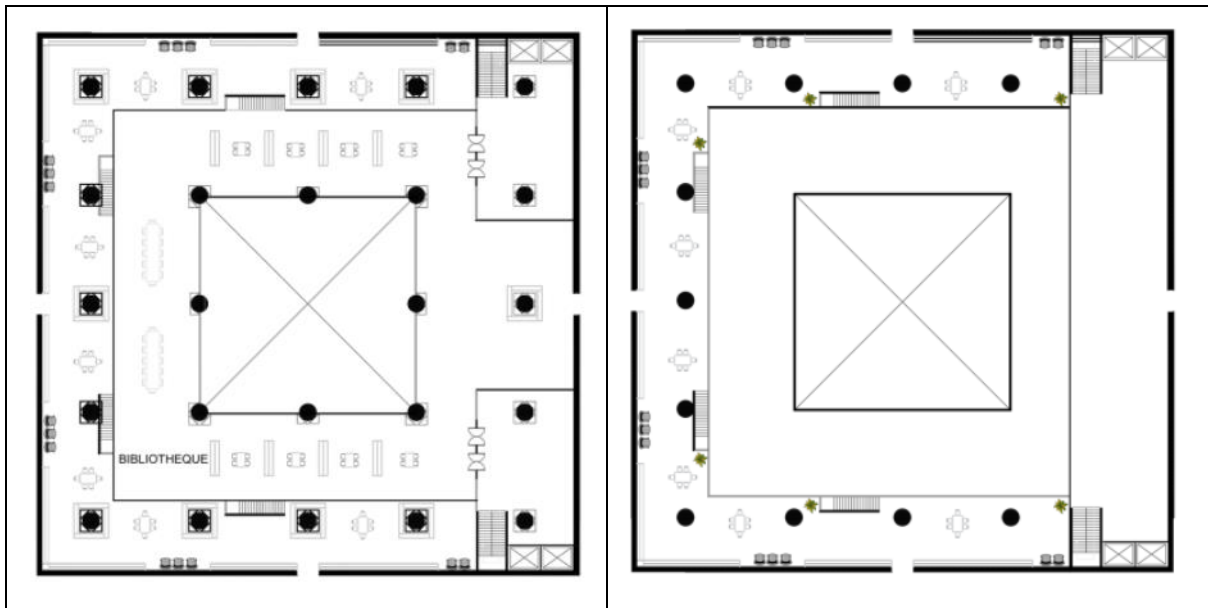


Figure 70 Les plans de la bibliothèque

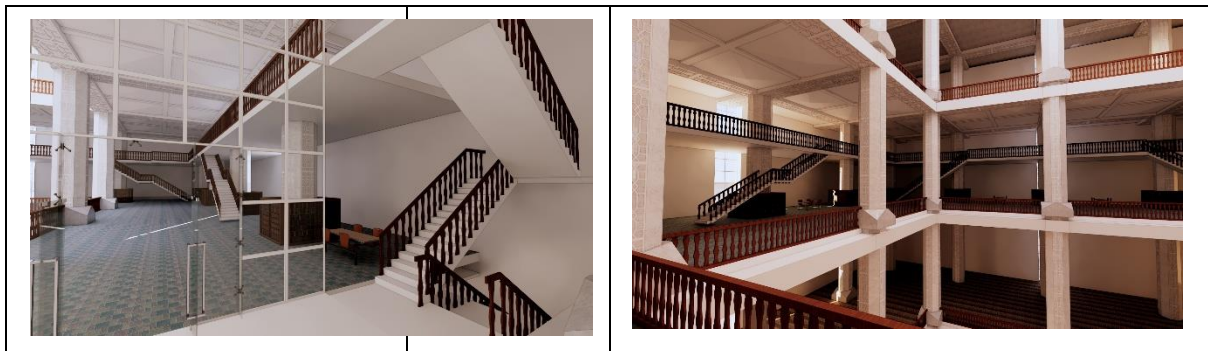


Figure 71 : la bibliothèque coranique

### Organisation fonctionnelle des niveaux inférieurs : R-1 et R-2

Sous l'esplanade monumentale de la mosquée, deux niveaux ont été soigneusement conçus afin d'accueillir une diversité de fonctions essentielles, répondant aux besoins spirituels, culturels, économiques et logistiques du complexe. Cette conception en sous-sol s'inscrit dans une logique d'optimisation spatiale et d'intégration discrète des services dans un projet à haute densité fonctionnelle.

### Répartition programmatique générale

Fonction Niveau R-1 Niveau R-2 :

Fonction	Niveau R-1	Niveau R-2
Espace cultuel	Salle de prière pour femmes, Ablutions hommes et femmes	–

Espace culturel	2 instituts islamiques (hommes/femmes), salles classe éducatives, , grande salle d'exposition centrale	Extension des instituts ; salles d'étude, informatique, bibliothèque
Espace commercial	Galerie de boutiques : artisanat, librairie, vente de produits	Extension de la galerie, services logistiques, restauration, dépôt
Espace de stationnement	Parking n	Parking

### **Précisions spatiales et fonctionnelles**

#### **Espace culturel (R-1 uniquement) :**

Une salle de prière pour femmes est implantée dans une zone calme, avec un accès indépendant.

Deux blocs d'ablutions séparés pour hommes et femmes sont disposés de manière symétrique et discrète, avec ventilation naturelle et traitement architectural soigné.

#### **Espace culturel (R-1 et R-2) :**

L'espace est organisé en deux ailes symétriques : une dédiée aux femmes, l'autre aux hommes.

Chaque institut comprend des classes, une salle informatique, une bibliothèque, et tous deux convergent vers une salle d'exposition centrale (mixte, mais conçue avec des dispositifs de séparation ou d'utilisation alternée).

Le niveau R-2 permet une extension naturelle de ces activités, augmentant la capacité d'accueil et de programmation (forums, concours, ateliers, etc.)

#### **Espace commercial (R-1 et R-2) :**

Le centre commercial occupe un linéaire le long des circulations du R-1, avec des boutiques destinées à soutenir financièrement la mosquée.

Le R-2 offre une extension de ces espaces, avec une logique logistique plus développée (accès technique, zones de stockage, restauration).

#### **Espace de stationnement :**

Le parking s'étend sur les deux niveaux R-1 et R-2, avec un accès progressif.

Il comprend des espaces réservés aux personnes à mobilité réduite, des zones de dépôt rapide, ainsi qu'une station de recharge pour véhicules électriques.

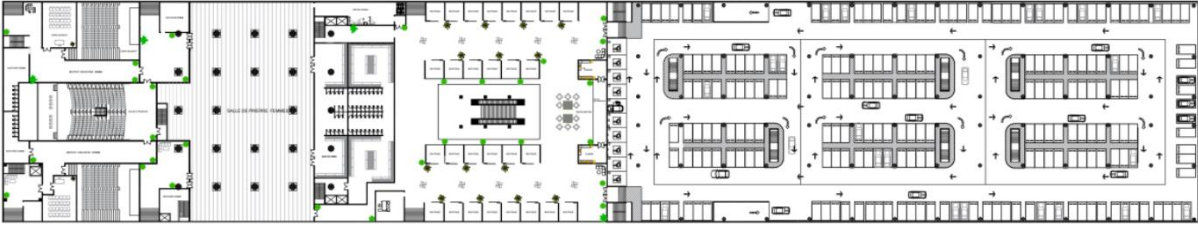


Figure 77 : plan R-1

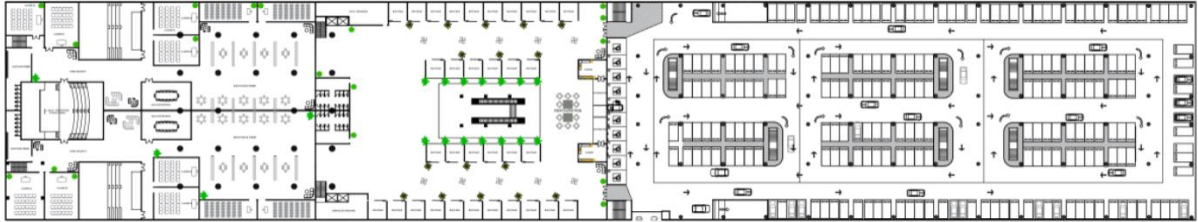


Figure 76 : Plan R-2

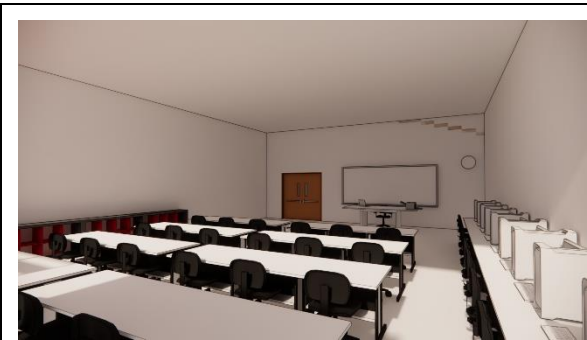


Figure 72 : classe éducative



Figure 73 : salle d'exposition

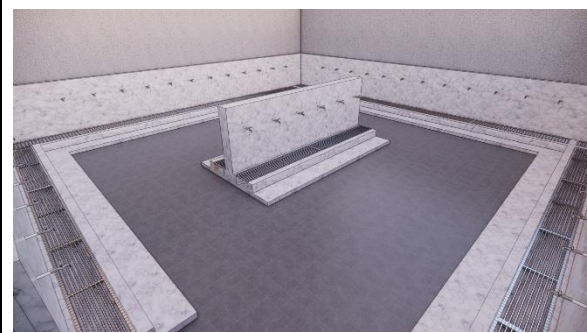


Figure 74 : salle d'ablution

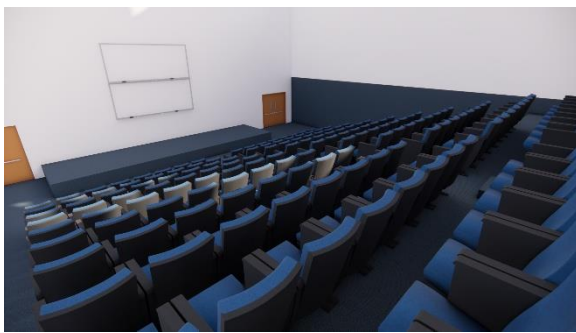


Figure 75 : amphi théâtre

## **5. Conclusion**

Le projet de cette mosquée, situé au sein d'un pôle de gouvernance structurant à Mostaganem, traduit une volonté d'allier identité spirituelle, richesse culturelle et fonctionnalité contemporaine. En puisant dans les sources symboliques de l'architecture islamique et en y intégrant des réponses adaptées aux exigences actuelles, cette mosquée se présente comme un lieu central de rassemblement, de savoir et de spiritualité.

Conçue comme un espace pluriel — à la fois cultuel, culturel, éducatif, et économique — la mosquée dépasse sa fonction première pour devenir un véritable pôle d'équilibre social. Par son organisation spatiale rigoureuse, sa forme forte inspirée de la Kaaba, son minaret multifonctionnel et ses infrastructures complémentaires, elle répond aux besoins d'une population diversifiée et en quête de repères.

Ce mémoire a permis de démontrer que l'architecture religieuse, lorsqu'elle est pensée dans une approche globale, peut non seulement préserver la mémoire et l'identité, mais aussi contribuer activement au développement urbain, culturel et humain d'un territoire. Le projet s'inscrit ainsi dans une vision résolument tournée vers l'avenir, tout en demeurant fidèle à ses racines spirituelles.

# Bibliographie

---

## LA PARTIE 01

---

Paris Métropole / EL. (2009). Groupe de travail « Métropolisons La Défense » – Synthèse des échanges et proposition de prise de position. Paris Métropole.  
(Document PDF : Synthese\_La\_Defense3.pdf)

Ville de Paris, SNCF & Nouvelle AOM. (2018). Projet urbain Maine-Montparnasse – Réunion publique du 25 mai 2018 [Présentation PowerPoint].  
(Document PDF : 101216.pdf)

Réseau Vélo 78. (s.d.). Fiche parcours vélo B11 : Pont de Bezons – La Défense. [Fiche technique].  
<https://www.openrunner.com/r/9194064>

(Document PDF : B11\_Pont-Bezons\_Défense-.pdf)

Université Abdelhamid Ibn Badis – Mostaganem. (s.d.). Reconquête de la friche industrielle la SONIC. <https://theses-algerie.com/4806771410567516>

Afroandalou. (2017, avril). Une nouvelle ville écologique à Mostaganem. <https://afroandalou.over-blog.com/2017/04/algerie-une-nouvelle-ville-ecologique-a-mostaganem-projet.html>

SETRAM. (s.d.). Tramway de Mostaganem. <https://e-arkeb.setram.dz/nos-reseaux/MGM>

Cybergeog. (2020). Urbanisation de l'agglomération mostaganémoise (Algérie). <https://journals.openedition.org/cybergeog/34731>

## LA PARTIE 02

---

Frishman, M., & Khan, H. U. (2002). The Mosque: History, Architectural Development and Regional Diversity. London: Thames & Hudson.

Hillenbrand, R. (1994). Islamic Architecture: Form, Function and Meaning. Edinburgh: Edinburgh University Press.

Grabar, O. (1987). The Formation of Islamic Art (2nd ed.). New Haven: Yale University Press.

Michell, G. (Ed.). (1995). Architecture of the Islamic World: Its History and Social Meaning. London: Thames & Hudson.

Schutyser, S. (2006). Banco: Adobe Mosques of the Inner Niger Delta. Milan: 5 Continents Editions.

UNESCO. (1988). Djenné Old Towns - World Heritage Centre. <https://whc.unesco.org/en/list/116>

Hasan, S. (1993). The Architecture of the Contemporary Mosque: Case Studies from Malaysia. *Journal of Muslim Minority Affairs*, 13(2), 313-328.

Elsheshtawy, Y. (2010). *The Evolving Arab City: Tradition, Modernity and Urban Development*. London: Routledge.

Bianca, S. (2000). *Urban Form in the Arab World: Past and Present*. London: Thames & Hudson.

Necipoğlu, G. (2005). *The Age of Sinan: Architectural Culture in the Ottoman Empire*. Princeton: Princeton University Press.

# Annexe

Tableau 1 Répartition des surfaces

Fonction	Surface estimée (m <sup>2</sup> )
Tour administrative	10 000
Cité administrative	32 000
Centre des archives	5 000
Mosquée	18 000
Cité des affaires	33 500
Centre d'incubation	6 000
Centre de congrès	10 000
Hôtel d'affaires et résidences	55 000
Centre commercial	11 000
Espaces verts et loisirs	100 000
Voiries, stationnements, accès	150 000
Réserves foncières	40 000

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة عبد الحميد بن باديس - مستغانم  
كلية العلوم الاجتماعية والإنسانية

تصریح شرقي خاص بالالتزام بقواعد النزامة العلمية  
لإنجاز البحث

أنا المعضي أدناه،  
الطالب (ة): البشير كهد ..... الرقم التسجيل الجامعي 202037023706  
الحامل لبطاقة التعريف الوطنية رقم: 100010963019 والصادرة بتاريخ: 2025-03-02  
عن: 0008  
المسجل بكلية العلوم الاجتماعية والإنسانية / قسم الهندسة المعمارية  
شعبة الهندسة المعمارية / التخصص الهندسة المعمارية

والمكلف بإنجاز مذكرة ماستر بعنوان:

Le pôle de gouvernance de la ville  
de mostaganem

أصرح بشرقي أنني ألتزم بمراعاة المعايير العلمية والمنهجية ومعايير الأخلاقيات العلمية والنزامة الأكاديمية  
المطلوبة في إنجاز البحث ، وأتحمل المسؤولية الشخصية عن كل المحتوى المتضمن في البحث المذكور أعلاه .

التاريخ: 09/06/2025

إمضاء المعني

\* ملحق القرار الوزاري رقم 933 المؤرخ في 28 جويلية 2016 الذي يحدد اللوائح المتعلقة بالوقاية من السرقة العلمية ومكافحتها.